



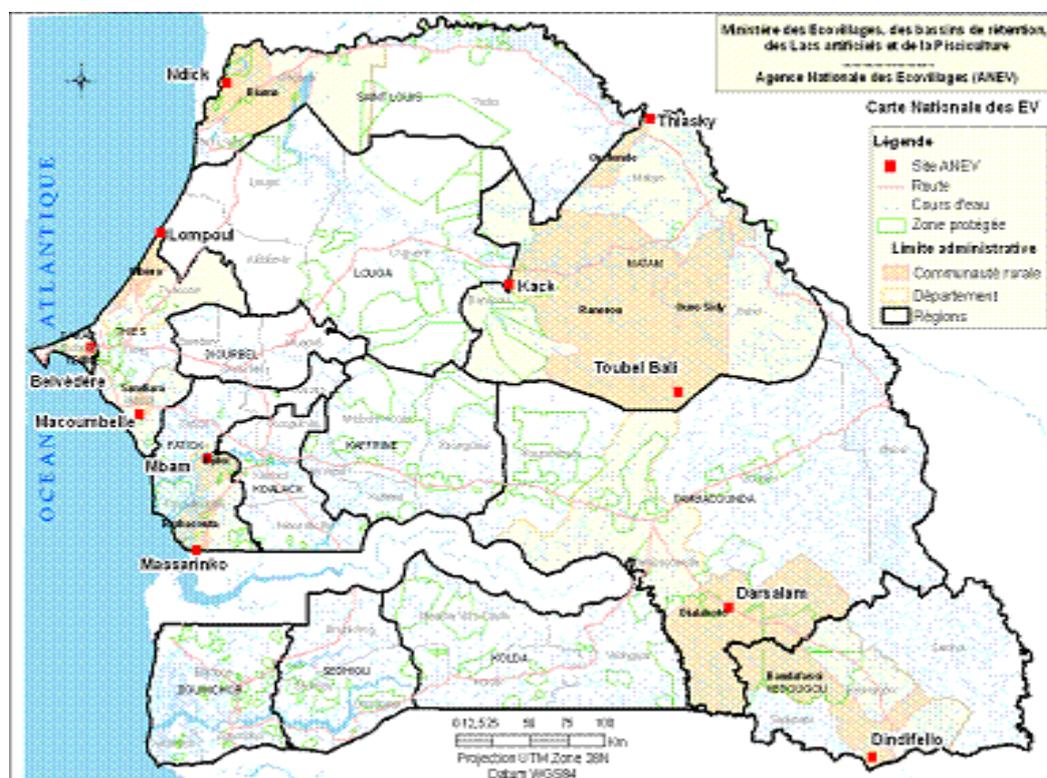
REPUBLIQUE DU SENEGAL  
UN PEUPLE - UN BUT - UNE FOI

MINISTRE DE L'ENVIRONNEMENT ET DU DEVELOPPEMENT DURABLE  
(MEDD)

AGENCE NATIONALE DES ECOVILLAGES (ANEV)

PROJET DE PRESERVATION PARTICIPATIVE DE LA BIODIVERSITE ET  
DEVELOPPEMENT FAIBLEMENT EMISSIF EN CARBONE D'ECOVILLAGES  
PILOTES A PROXIMITE DES AIRES PROTEGES DU SENEGAL  
(ECOVILLAGES)

# BILAN 2013



**Durée du programme:** Oct 2011 -Sept 2016  
**Titre du projet:** Projet Ecovillages PNUD/FEM  
**N°ID:** PIMS 4313 – **N°ID/FEM :** 4080  
**Code Atlas:** 00077029.  
**Durée du projet:** 5 ans  
**Modalité d'exécution :** NEX  
**Budget total :** 16,056,900 US\$

## BUDGET DU PTA 2013

FEM:	855 000 US \$	427 500 000 FCFA
PNUD :	410 0000 US \$	205 000 000 FCFA
ETAT/BCI:	218 0000 US \$	109 000 000 FCFA
<b>Budget total:</b>	<b>1 483 0000 US \$</b>	<b>741 500 000 FCFA</b>

# SOMMAIRE

ACRONYME .....	3
INTRODUCTION.....	4
<b>1. RAPPEL DU PLAN DE TRAVAIL ANNUEL.....</b>	<b>6</b>
<b>II- ETAT D'EXECUTION TECHNIQUE .....</b>	<b>8</b>
↗ 2.1. QUALITE DE LA CONCEPTION DU PROJET .....	8
↗ 2.2 LA CONTRIBUTION DES RESULTATS DU PROJET A LA REALISATION DE L'OBJECTIF SPECIFIQUE. ....	9
2.2.1. Améliorer le cadre de la gouvernance et des capacités pour une intégration effective d e la conservation de la biodiversité et du développement faiblement émissif de carbone dans la Stratégie nationale des Ecovillages.....	9
2.2.2. L'utilisation intégrée des terres, la gestion des ressources naturelles et la conservation de la biodiversité procurent des avantages sociaux dans les Ecovillages pilotes et contribuent aux avantages globaux de la BD dans les RNC et les AP adjacentes .....	11
2.2.3. Réduction des émissions de gaz à effet de serre et augmentation de l'utilisation d'énergies alternatives renouvelables et efficaces dans les Ecovillages pilotes.....	16
2.2.4. Augmentation de la séquestration du biocarbone dans les terroirs des Ecovillages.....	22
2.2.5. Gestion du projet.....	23
2.2.6. Appréciation du niveau d'exécution global du PTA 2013.....	24
<b>3. EFFICIENCE DE LA MISE EN ŒUVRE.....</b>	<b>25</b>
↗ 3.1 ETAT D'EXECUTION BUDGETAIRE ET FINANCIERE .....	25
3.1.1 Tableau d'exécution financière et budgétaire : Au 31 Décembre 2013.....	25
3.1.2. Analyse des principaux ratios TEB et TEF .....	26
↗ 3.2 ARTICULATION ENTRE L'EXECUTION BUDGETAIRE ET LA QUALITE DES RESULTATS .....	26
↗ 3.3 SUIVI DES ACTIONS DE MITIGATIONS DES RISQUES ET DE LA MISE EN ŒUVRE DU COFINANCEMENT .....	26
3.3.1. Suivi des actions de mitigations des risques.....	26
3.3.2. Suivi de la mise en œuvre du cofinancement .....	26
<b>4. GESTION ET COORDINATION DES ACTIVITES .....</b>	<b>27</b>
<b>5. PERSPECTIVES POUR LA PERIODE A VENIR .....</b>	<b>27</b>
↗ ANNEXE 2: SUIVI DE LA MISE EN ŒUVRE DES ACTIONS DE MITIGATIONS DE RISQUES.....	29
↗ ANNEXE 4: SUIVI DU COFINANCEMENT .....	35

## **ACRONYME**

**ANEV : Agence Nationale des Ecovillages**

**AP : Aires protégées**

**ASP : Agro sylvo Pastoral**

**COP : conférences des Parties**

**DADL : direction de l'Appui au Développement local**

**DEEC : Direction de l'Environnement et des Etablissement classées**

**DEFC : Direction des Eaux, Forêts et chasses**

**DIREL : direction de l'élevage**

**DPN : Direction des Parcs nationaux**

**FEM : Fonds pour l'Environnement mondial**

**GES : Gaz à effet de serre**

**ISE : Institut des sciences de l'Environnement**

**ISRA : Institut Sénégalais de Recherches agronomiques**

**MEBRLAP : Ministère des Ecovillages, des bassins de Rétention, des Lacs artificiels et de la Pisciculture**

**MEPN : Ministère de l'Environnement et de la Protection de la Nature**

**NEX : National Exécution**

**PAGT : Plan d'Aménagement et de gestion des Terroirs**

**PAOS : Plan d'affectation et d'Occupation des Sols**

**PE : Périmètres Ecologiques**

**PGE : Plan de Gestion Ecologique**

**PGIES : Projet de Gestion Intégrée de quatre écosystèmes représentatifs au Sénégal**

**PMF/FEM : Projet Microfinance/FEM**

**PNBDS : Programme National de Biodigesteur Domestique du Sénégal**

**PNUD : Programme des nations Unies pour le Développement**

**PTA : Plan de travail Annuel**

**PVDD : Plan Villageois de Développement Durable**

**RNC : Réserves Naturelles Communautaires**

**TEB : Taux d'exécution budgétaire**

**TEF : taux d'exécution financière**

**UGB : Université Gaston Berger**

## Introduction

Le Projet de préservation participative de la biodiversité et du développement faiblement émissif en carbone dans les écovillages pilotes à proximité des aires protégées du Sénégal est un projet du Gouvernement du Sénégal mise en œuvre avec l'appui financier du FEM et du PNUD, d'une durée de cinq (5) ans.

Il vient compléter les initiatives en cours et s'attaquer aux principales causes de la pauvreté en milieu rural, de l'émigration des jeunes et d'une utilisation non durable des ressources naturelles et énergétiques. Pour cela, le projet focalise ses activités sur :

- (i) la promotion d'une gestion communautaire des ressources naturelles ;
- (ii) la conservation durable de la biodiversité et des récoltes, (iii) la promotion d'activités génératrices de revenus durables dans les Réserves Naturelles Communautaires (RNC) ;
- (iii) la promotion de systèmes agro-sylvopastoraux plus efficaces dans les espaces agricoles et pastoraux des écovillages test ;
- (iv) la réduction des émissions de gaz à effet de serre (GES) et l'augmentation de la séquestration du carbone grâce à la protection des zones qui seraient autrement déboisées à long terme, mais aussi par la vulgarisation de foyers améliorés (à usage domestique) économes en combustible, par la production d'énergie alternative (huile de Jatropha et plantations de bois de chauffe) ;
- (v) le reboisement à grande échelle (arbres, mangroves, bambou) ;
- (vi) l'amélioration de la fertilité des sols par une utilisation expérimentale du biochar dans les espaces agricoles et
- (vii) le maintien d'une synergie entre les acteurs par la promotion d'un partenariat durable en particulier avec les populations locales (les organisations communautaires de base.

La mise en œuvre du projet repose sur une stratégie visant à expérimenter et perfectionner des méthodes mettant l'accent sur les activités qui généreront des bénéfices pour la biodiversité et le développement à faible intensité carbone. Concrètement, il s'agira de contribuer à l'élaboration d'un modèle Ecovillage efficace et intégré, susceptible d'être répliqué par l'ANEV à travers une combinaison d'activités visant notamment :

- la conservation de la biodiversité (création, gestion, renforcement des RNC, lutte contre les incendies, surveillance écologique et conservation des AP, lorsqu'elles sont adjacentes) ;
- le développement des Périmètres Ecologiques (nourriture, eau, ressources et génération de revenus associée à la gestion du paysage et aux bénéfices de la séquestration du carbone issue des plantations d'arbres, des vergers, mangroves, du bambou, de plantes médicinales, de haies vives, de Jatropha expérimental et de parcelles de biochar) ;
- l'élaboration de méthodes éprouvées ASP (agro-sylvopastorales) intégrées et intensifiées sur les champs agricoles villageois et les zones de pâturage

afin de promouvoir de meilleures pratiques (par exemple, des méthodes de culture et des activités d'élevage et de gestion plus intensives qui permettront de réduire le besoins croissants en matière de terres) ;

- l'accroissement des revenus à travers la mise en œuvre d'activités alternatives génératrices de revenus dans les RNC, les PEs et sur d'autres terres du village (écotourisme, apiculture, aquaculture, amélioration des produits et des chaînes de commercialisation - noix de cajou) ;
- l'amélioration de l'accès à l'énergie (fourneaux améliorés et technologies d'énergie solaire, essai et amélioration de la production et des méthodes d'utilisation de l'huile de Jatropha et d'autres biocarburants) ;
- l'amélioration de la séquestration du carbone (plantation d'arbres à usages multiples, mangroves, bambou et promotion de parcelles expérimentales de biochar pour la séquestration du carbone dans les sols).

Prévue pour se terminer en 2016, le projet doit permettre de tester et de vulgariser un modèle d'Ecovillage qui réponde aux besoins des populations et qui soit bénéfique à l'échelle mondiale en termes de conservation de la biodiversité et de développement faiblement émissif en carbone. L'atteinte de cet objectif passera par une réorientation politique, un renforcement des capacités, une formulation des mesures d'accompagnement économiques et la mise en œuvre de mécanismes de promotion de moyens d'existence durables.

Ainsi, durant l'année 2013 qui constitue la seconde année de mise en œuvre du projet, les actions ont essentiellement focalisées sur les activités habilitantes (information, sensibilisation, détermination de la situation de référence, élaboration des PGE, visa de localisation, délibération de RNC etc.) et sur des activités opérationnelles notamment celles relatives à la promotion des modes de consommations et de production durables (bio-énergie, énergie renouvelable, intensification et diversification des modes de production, etc.).

A la fin de la mise en œuvre du plan de travail annuel et conformément à la gestion du cycle de projet, il est attendu une évaluation de la mise en œuvre des actions en 2013. Ce qui constitue l'objet du présent document. Les critères utilisés pour cette évaluation sont (i) la qualité de la conception, l'efficacité, l'efficience, le potentiel de durabilité et les perspectives d'impact

# 1. RAPPEL DU PLAN DE TRAVAIL ANNUEL

Globalement, le plan de travail annuel 2013 se présente comme suit :

Composantes	Résultats attendus
<p>N°1 Améliorer le cadre de la gouvernance et des capacités pour une intégration effective de la conservation de la biodiversité et du développement faiblement émissif en carbone dans la stratégie nationale des écovillages.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>•</li> <li>• La stratégie et le programme nationale des écovillages sont élaborés, validés et édités</li> <li>• 11 écovillages pilotes sont en cours de mise en œuvre (8 électrifiés, 11 périmètres écologiques, 11 PGE, avec des comités de gestion mis en place).</li> <li>• 2 agents du projet formés sur le marché et le bilan carbone</li> <li>• 11 PGE élaborés, validés et mises en œuvre</li> <li>• Des fora sur l'organisation au sein des écovillages sont organisés</li> <li>• Des sessions de concertation sur la transformation d'un village en écovillage sont organisées</li> <li>• Des sessions de renforcement des capacités techniques des acteurs sont organisées</li> <li>• Des fiches techniques pour le suivi des activités sont élaborées</li> <li>• L'élaboration et la mise en œuvre du plan de communication de l'ANEV a été appuyé</li> </ul>
<p>N°2 L'utilisation intégrée des terres, la gestion des ressources naturelles et la conservation de la biodiversité procurent des avantages sociaux dans les Ecovillages pilotes et contribuent aux avantages globaux de la BD dans les RNC et les AP adjacentes</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 07 RNC (Ndick, Dindéfelo, Mbam, Mbackombel, Lompoul, Kak, Thiasky) ont été étendues</li> <li>• Les RNC de Toubel Bali, de Dar Salam, de Sao Mékhé et de Lompoul ont été consolidées</li> <li>• deux nouveaux périmètres écologiques ont été créés et les neuf existants consolidés</li> <li>• des conventions locales sont élaborées et validées</li> <li>• le renforcement de capacité des écogardes est effectif</li> <li>• 1 millions de plants a été produit</li> <li>• 1 000 ha de RNC ont été enrichis</li> <li>• 50 ha de bois de village ont été réalisés</li> <li>• Une plantation de 25 ha d'arbre fruitiers a été réalisée</li> <li>• 4 000 m linéaire de haie vives a été reboisée dans chaque site</li> <li>• Un arboretum de 0,5 ha a été installé dans chaque site</li> <li>• Une parcelle maraichère d'au moins 300 m<sup>2</sup> par ménage est aménagée dans chaque site</li> <li>• Une haie vive de 1000 m a été réalisée au sein de chaque écovillage</li> <li>• Au moins 50 micro projets financés</li> <li>• Au moins 04 sites écotouristiques opérationnels</li> <li>• Le périmètre de Bandafasi a été aménagé</li> <li>• 05 plates formes multifonctionnelles réalisées</li> <li>• 03 ETAAL réalisées</li> <li>• Le système de production a été modernisé et intensifié</li> <li>• Des PAGT sont élaborés et validés</li> <li>• L'évolution de la biodiversité est suivie</li> </ul>

Composantes	Résultats attendus
<p>N° 3 Réduction des émissions de gaz à effet de serre et augmentation de l'utilisation d'énergies alternatives renouvelables et efficaces dans les Ecovillages pilotes</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Au moins un foyer amélioré est introduite par ménage dans chacun des sites du projet</li> <li>• Au moins 40 biodigesteurs réalisés</li> <li>• Au moins 10 réchaud à Jatropha introduite</li> <li>• Estimation de la réduction cumulée de CO2 à travers l'utilisation des foyers améliorés est effectif</li> <li>• les capacités des agents en matière d'évaluation du bilan carbone sont renforcées</li> <li>• la réalisation des mini centrales énergétiques est poursuivie</li> <li>• les équipements de feux de brousses sont acquis</li> <li>• une plantation massive de Jatropha de 50 ha est réalisée</li> <li>• une plantation de 1000m linéaire de jatropha et réalisée</li> </ul>
<p>N°4 : Augmentation de la séquestration du biocarbone dans les terroirs des Ecovillages</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• une plantation de 2000m linéaire de d'Acacia melifera est réalisée dans chaque site</li> <li>• au moins 5 ha de forêt communautaire est réalisé dans chacun des sites ;</li> <li>• au moins 04 plants fruitiers sont plantés dans les concessions des sites d'intervention</li> <li>• au moins 100 ha de mangroves sont reboisés</li> <li>• au moins 20 000 plants de bambous sont plantés</li> <li>• un système de suivi des réductions de GES est mis en place</li> <li>• 10 ha de terres sont enrichis en biochar</li> <li>• Au moins 20 fosses compostières ont été réalisées</li> <li>• un système de suivi de la séquestration du carbone dans le sol est mis en place</li> </ul>
<p>N° La gestion est adaptée en fonction des leçons apprises et du système de suivi</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• le manuel de procédures ad hoc est validé</li> <li>• l'audit de l'exercice 2012 est effectif.</li> <li>• un atelier de restitution de l'audit est organisé</li> <li>• le suivi de la comptabilité des matières est effectif</li> <li>• rapports d'activités sont élaborés</li> <li>• les visites de terrains sont effectuées</li> <li>• les réunions du CPP et du CST sont organisées</li> <li>• l'atelier de planification du PTA 2014 est réalisé</li> <li>• le logiciel TOMPRO est acquis</li> </ul>

## II- Etat d'exécution technique

### 2.1. QUALITE DE LA CONCEPTION DU PROJET

L'appréciation de la qualité du projet a été faite en utilisant la méthodologie de l'UE<sup>1</sup> sur l'évaluation. Concrètement, il s'est agit d'apprécier d'une part l'adéquation entre les objectifs du projet et les problèmes réels, les besoins et les priorités des groupes cibles et des bénéficiaires auxquels le projet est censé s'adresser; et d'autre part l'environnement physique et politique dans lequel il est situé. Cette appréciation a été faite à travers (i) le niveau de pertinence du projet et (ii) la faisabilité et la souplesse de la conception.

Sur la base de cette approche, le projet est conçu de manière participative avec l'implication de toutes les parties prenantes. La conception du Projet répond aux objectifs de préservation de la biodiversité, de la gestion communautaire des ressources naturelles dans le cadre d'un développement durable. Les objectifs du Projet, comme ses résultats attendus à la fin de la 5<sup>ème</sup> année, ont été clairement, explicitement et logiquement exprimés dans le Prodoc du projet en termes vérifiables.

Le Projet part d'une analyse de la situation de référence « sans projet » caractérisée par une forte dégradation des écosystèmes dans un contexte de changements climatiques, donc de leur évolution dans le temps si rien n'est fait, pour ensuite étudier des scénarios alternatifs à cette situation de base dans l'optique de mettre en place les conditions institutionnelles, organisationnelles et techniques pour une amélioration des conditions de vie, de la résilience aux changements climatiques et des modes de consommation des ressources naturelles, fondés sur une gestion durable de la biodiversité, notamment une baisse conséquente de la pression anthropique sur les aires protégées.

Pour diminuer la pression sur ces aires protégées, le Projet, avec les acteurs à la base et les partenaires institutionnels, va ériger de nouvelles réserves naturelles communautaires (RNC) et en consolider d'autres existants déjà, dans le pourtour de ces aires protégées avec une écocharte de bonne conduite acceptée par tous.

Le projet s'est doté de tous les éléments pour cibler les bénéficiaires réels du projet (cf. études de situation de référence) A ces éléments doivent être ajouté le fait que le projet contribue à la mise en œuvre de la politique environnementale en matière de conservation de la biodiversité et de changements climatiques. Cependant, à la lumière des informations issues de l'étude de la situation de référence, il faut signaler que les cibles du cadre logique (nombre de village) ont été revues à la hausse du fait que les RNC sont des terroirs intercommunautaires; par conséquent pour y mener une action durable et cohérente de l'espace et de ses ressources, il faut intéresser l'ensemble des villages polarisés par chaque RNC.

De ce point de vue, le projet utilise maintenant la notion de villages centre (correspondant aux dix villages initiaux), conformément à la démarche de l'ANEV et la notion de villages polarisés. Dans les villages centres, il y aura une concentration des actions, alors que dans les villages polarisés, il sera essentiellement mis en œuvre des actions liées à la préservation des ressources naturelles communautaires, notamment l'organisation et l'équipement des comités de lutte contre les feux de brousse, le reboisement, l'aménagement des bassins versants, etc.

---

<sup>1</sup> Voir fiche d'analyse et notation en annexe.

## 2.2 LA CONTRIBUTION DES RESULTATS DU PROJET A LA REALISATION DE L'OBJECTIF SPECIFIQUE.

### 2.2.1. Améliorer le cadre de la gouvernance et des capacités pour une intégration effective de la conservation de la biodiversité et du développement faiblement émissif de carbone dans la Stratégie nationale des Ecovillages

L'effet recherché dans cette composante consiste à éliminer les obstacles législatifs et institutionnels, aux niveaux national et local, qui entravent actuellement les approches intégrées. Pour se faire le principal résultat en matière de bénéfice global de cette composante est l'élimination des effets catalyseurs des obstacles législatifs, institutionnels, en matière de gouvernance foncière et de capacitation. Au titre de l'année 2011, il était prévu de signer des protocoles d'accord avec certaines structures techniques et d'établir les situations de références tant sur le plan socio-économique que sur le plan spatiale.

Ainsi, à la fin de l'année 2013, les actions qui ont été menées en matière d'éveil de conscience et d'amélioration de la gouvernance locale portent essentiellement sur l'élaboration de nouveaux outils de planification (situation de référence, Plan Villageois de Développement Durable (PVDD) et les Plans de gestion écologiques(PGE)) A cela s'ajoute l'élaboration de la stratégie nationale des écovillages, la réactualisation du programme nationale des écovillages. Pour finir, il a été poursuivi les actions d'appui à l'organisation des populations des Ecovillages en comités de gestion et au renforcement des capacités in situ des acteurs en techniques modernes de production.

S'agissant des actions liées à la détermination de la ligne de base de la séquestration du carbone et de la diversité végétale, une étude concernant les sites a été réalisée et devra être finalisée au courant de l'année 2014.

Sur un total de 11 activités planifiées au courant de l'année 2013 au titre de cette composante, **9 ont été entièrement réalisées, 1 en cours de réalisation et 1 non réalisées. Ce qui porte le taux d'exécution de cette composante à 86%.** Au regard de ce résultat, il ressort qu'au niveau de cette composante l'accent devra être mis prioritairement sur la validation des PGE et sur les actions de communication autour du concept des écovillages.

Ainsi, il faut retenir que dans le cadre de l'amélioration du cadre de la gouvernance et des capacités pour une intégration effective de la conservation de la biodiversité et du développement faiblement émissif de carbone dans la Stratégie nationale des Ecovillages, les ruptures escomptées tardent à prendre forme bien que les activités planifiées ont dans l'ensemble été entièrement réalisées. En effet, il était attendu à travers les formations et la sensibilisation de créer un certain nombre de rupture au rang desquels : (i) la recherche de l'autonomie (rupture liée à l'approche projet classique c.à.d. amorcer le développement) ; (ii) d'arrêter la subvention tout azimut ; (iii) de promouvoir le partenariat entre le secteur public et le secteur privé pour mener une action stratégique de grande envergure visant à innover et (iv) bâtir le développement autour des principes du DD (précaution, prévention, solidarité, subsidiarité, participation, transversalité, etc.).

Le tableau ci-dessous donne la synthèse de la situation de mise en œuvre des actions :

Produits	Cibles 2013	Activités planifiées	Réalisations	Observations
<b>Produit 1.1 : La Stratégie nationale des Ecovillages s'appuie sur un cadre juridique, politique et réglementaire favorisant l'amélioration de la réalisation d'avantages environnementaux mondiaux</b>	<b>La stratégie nationale</b>	Procéder à la validation et à l'édition de la stratégie nationale des écovillages	<b>Réalisée :</b> Stratégie et le programme nationale des écovillages élaborés, validés et édités	
		Appuyer la mise en œuvre de la stratégie dans les sites pilotes	<b>Réalisée : 11 sites</b> -11 écovillages pilotes sont en cours de mise en œuvre (8 électrifiés, 11 périmètres écologiques, 11 PGE, avec des comités de gestion mis en place).	
		Appuyer le renforcement des capacités sur les mécanismes de financement basées sur le marché carbone	<b>Réalisée : 2 agents formés</b> -2 agents du projet formés sur le marché et le bilan carbone	
<b>Produit 1.2 : Un plan de gestion écologique pour les Ecovillages est développé</b>	<b>11 PGE élaborés et validés</b>	Procéder à la validation des PGE élaborés	<b>Réalisée : 11 PGE</b> 11 PGE élaborés	Il reste à intégrer les données relatives au bilan carbone et à procéder à la validation des PGE
		Appuyer la mise en œuvre des PGE déjà validés	<b>Réalisée : 9 PGE</b> - 9 sur 11 sont en cours de mise en œuvre	
		Appuyer l'organisation d'un forum des partenaires dans chaque site du projet	<b>Réalisée : 3 fora</b> -Appui à l'organisation de l'assemblée générale des écovillages à Touba Kouta ; -Appui à l'élaboration du PTA du secteur forestier de Kédougou ; -Appui à la réunion de l'assemblée générale de constitution du CIVD de Mbam.	
<b>Produit 1.3 : Les capacités nationales et locales sont renforcées pour mettre en œuvre un réseau fonctionnel et durable d'Ecovillages et reproduire un modèle Ecovillage qui incorpore les avantages de la biodiversité globale et du climat.</b>	<b>10 sessions de concertation et de formation tenues au niveau des sites sur le processus de transformation des villages en écovillages</b>	Organiser des sessions de concertation sur la transformation d'un village en écovillage	<b>Réalisée : 161 réunions</b> Des réunions d'information et de sensibilisation sur le processus de transformation d'un village en écovillages sont tenues : - 25 Mbackombel ; - 18 Ndick - 12 Lompoul - 20 Thiasky - 40 Mbam - 27 Dindifelo -19 Dar Salam	Ces rencontres ont permis une meilleure: - implication des autres villages; - implication des femmes et des jeunes dans les prises de décision -gestion des finances  <b>Création emplois verts :</b> - 4 pour les pépinières - 2 pour la boulangerie - 1 gestion du magasin du froid - 3 pour foyers améliorés - 75 pour le maraichage. En plus, les activités maraichères et l'arboriculture ont permis d'améliorer les conditions nutritionnelles et les revenus des populations.
		Organiser des sessions de formation sur les techniques et/ou technologies novatrices visant à la fois l'accroissement des revenus et la réduction de l'empreinte écologique	<b>Réalisée : 952 formés</b> <b>Pour les populations :</b> 933 -200 chefs d'exploitation en aviculture familiale (50 Delta du saloum, 84 Ferlo, 16 Niaye, 40 Tamba) - 168 chefs d'exploitation en maraichage (61 Delta du saloum, 32 Ferlo, 75 Lompoul), -23 personnes en apiculture à Mbam ; -10 chefs d'exploitation en pisciculture à Thiasky ; -20 chefs d'exploitation en greffage à Ndick ; -358 femmes en fabrication de foyers améliorés (249 Ferlo, 74 Delta saloum, 10 Niaye, 22 Tamba),	

Produits	Cibles 2013	Activités planifiées	Réalisations	Observations
			-27 personnes (5 Mbackombel et 22 Mbam) en boulangerie et pâtisserie, -7 en gestion (4 Mbackombel et 3 Mbam), -120 personnes en technique de pépinière et plantation (90 Ferlo, 50 Delta saloum, 80 Niaye) <b>Pour les agents : 19</b> -19 agents ont été formés (12 en cartographie et 6 en aviculture villageoise, 1 en gestion de projet).	
		Réaliser des fiches techniques pour le suivi continu des activités en perspective de la capitalisation des nouvelles technologies	<b>Réalisée</b> -Conception d'outils de capitalisation ; -Réalisation de fiches numériques en trois D sur les biodigesteurs, l'ostréiculture durable, l'énergie renouvelable, la bonne gouvernance des RN, la transformation des noix d'anacarde	
		Appuyer l'élaboration et la mise en œuvre d'un plan de formation de l'ANEV et des partenaires techniques au niveau central	<b>Non réalisée</b>	

### 2.2.2. L'utilisation intégrée des terres, la gestion des ressources naturelles et la conservation de la biodiversité procurent des avantages sociaux dans les Ecovillages pilotes et contribuent aux avantages globaux de la BD dans les RNC et les AP adjacentes

L'effet recherché dans cette composante est de contribuer à la conservation de la diversité biologique et la promotion d'activités génératrices de revenus. Ainsi, le principal résultat de conservation sous cette composante inclura la gestion pour la conservation et l'utilisation durable par les communautés des Ecovillages des ressources naturelles sur les Réserves Naturelles Communautaires (RNC) se situant dans la zone d'emprise du projet.

A la fin de l'année, les actions réalisées au titre de cette composante portent essentiellement sur la création, l'extension et/ou la consolidation des RNC. En effet, sept RNC sont en cours de réalisation pour une superficie de près de 63 000 ha et une superficie de près de 135 000 ha ont été consolidés.

De plus, il a été promu les moyens d'existences durables afin de réduire la pression dans les RNC et le suivi de l'évolution de la biodiversité. A ce sujet, 11 périmètres écologiques ont été réalisés, 98 micro projets financés, deux campements éco touristiques réalisés et 13 petites entreprises locales installées (04 plateformes multifonctionnelles et 09 entreprises de transformation agro alimentaires (ETAAL). A ces actions doivent être ajoutées l'amélioration et la modernisation des systèmes de productions avec l'installation de 400 ruches, la réalisation de parcelles maraichères, l'introduction de coq raceurs et de *ladoums* et la promotion de l'aquaculture.

Concernant les actions de reboisement, des contrats plans ont été signés et mis en œuvre. Ce qui a permis un niveau de reboisement estimé à 36 ha de bois de villages, 125 ha de plantation fruitières, 183 ha d'enrichissement et 34 000 m de haie vives

Ainsi sur un total de 27 activités planifiées, 23 sont entièrement réalisées, 3 en cours de réalisation et 1 non encore réalisées ce porte le niveau d'exécution technique de cette **composante à 91%**.

Ainsi, les actions menées visant préservation de la diversité biologique tout en procurant aux populations des bénéfices durables ont durant la mise en œuvre du PTA 2013 était conduite de manière satisfaisante. Cependant, pour atteindre les effets attendus dans cette composante il faudra consolider les acquis de 2013 et mettre l'accent sur les actions de diversification de moyens d'existence (écotourisme) et sur les équipements d'allégement des travaux des femmes (plateforme, ETAL). Il en est de même sur les cations visant la promotion de la pharmacopée traditionnelle, l'enrichissement des RNC, la plantation de haie vive et l'introduction de l'arbre dans l'espace agricole.

**Par ailleurs, il est important de souligner que les innovations technologiques introduites comme la boulangerie couplée au biogaz a été primé comme la meilleure innovation de l'année de 2013 au Sénégal et retenue parmi les cent meilleures innovations sur 800 retenues par l'AFD.**

**Le four**



**la production finie**



Le tableau ci-dessous donne la synthèse de la situation de mise en œuvre des actions

Produits	Cibles 2013	Activités planifiées	Réalisations	Observations
<b>Produit 2.1. La gestion communautaire des terres dans les Ecovillages pilotes intègre une RNC gérée effectivement pour la conservation de la biodiversité</b>	RNC	Créer, étendre et/ou consolider les RNC	<b>En cours de réalisation : 7 RNC</b> A Ndick : Identification pour classification en RNC de 300 ha constituant la seule zone de nourrissage du flamand jaune. A Dindifelo (13 200 ha): délibération complémentaire du conseil rural de Bandafassi pour l'extension de la RNC de Dindifelo sur 10 000 ha à Dakateli. A Mbam (1077 ha): finalisation avec la Direction des aires marines protégées (DAMP), du complexe écologique	Superficie totale: 206 353 ha  La DAMP est entrain de travailler sur l'espace biologiquement pertinent pour la délibération de l'aire marine protégée.

Produits	Cibles 2013	Activités planifiées	Réalisations	Observations
			Gargou, Djiffa et de l'aire marine Laga. A Mackombel (500 ha): la cartographie de l'espace identifié comme RNC est en cours A Lompoul (2000 ha): concession de la gestion de la forêt attenante à la RNC de Diokoul Diawrigne au CIVD A Kak (49 000 ha): Signature du contrat de concession de la gestion de la réserve sylvo pastorale de Younouféré au CIVD Kak A Thiasky (200 ha): finalisation de la délibération.	<b>Consolidation :</b> -128 576 ha de RNC à Toubel Bali, -3000 ha à Dar Salam, -2000 ha à Lompoul, -1500 ha à Sao Mékhé
	<b>Convention</b>	Elaborer les conventions locales	<b>Réalisée : 2 conventions</b> Convention Mbam réalisée. Convention Ndick en cours de finalisation (reste délibération)	
	<b>Formation des écogardes</b>	Appuyer la sélection et la formation d'au moins deux (02) écogardes	<b>Réalisée : 20 écogardes</b> - 14 à Mbam - 02 à Massarinko - 02 à Dar Salam - 02 à Dindifélo	
	<b>Périmètres écologiques mis en place et fonctionnels</b>	Créer des périmètres écologiques fonctionnels	<b>Réalisée : 2 PE créés</b> <b>Nouveaux PE créés : 2</b> -Mbam -Dar Salam <b>Périmètres consolidés : 9</b> -A Ndick : Mur de clôture et goutte à goutte réalisés + 9 bassins -A Dar Salam : finalisation du 2 <sup>eme</sup> périmètre écologique (Château d'eau + adduction d'eau + 6 ha aménagés réalisés) -A Dindifélo : achèvement du château d'eau + bassins + 2 serres de culture -A Bandafassi : achèvement forage + labour, clôture en cours -A Dassilamé Socé : clôture + bassins -A Massrinko : extension du PE sur 1 ha + construction de bassins -A Mbackombel : construction 4 nouveaux bassins -A Belvédère : réhabilitation de l'alimentation en eau du périmètre écologique -A Lompoul : Installation de pompe solaire	
<b>Produit 2.2. Les espaces communautaires des Ecovillages sont gérés pour procurer des ressources et des revenus alternatifs basés sur la gestion durable et l'écotourisme</b>	<b>Production de plants</b>	Appuyer la production d'au moins 1 000 000 plants	<b>Réalisée : 632 464 plants produits</b> - 70 735 plants à Thiasky et Véligara - 68 019 plants à Mbackombel - 64 000 plants à Ndick - 195 010 plants à Lompoul/Sao mékhé - 110 700 plants à Mbam - 30 000 noix de rôniers semées - 94 000 plants à Dar Salam	En moyenne les RNC représentent un effort de reboisement de 90 plants/ha/an. Donc, 206 053 ha de RNC donnent l'équivalent de 18 544 770 arbres reboisés. Le service forestier a été appuyé en gaines pour la production de plants : - 30 000 IREF ST-
	<b>Enrichissement RNC</b>	Enrichir les RNC avec des espèces locales sur une superficie de 1000 ha.	<b>Partiellement Réalisée : 183 ha</b> - 10 ha Lompoul - 12 ha Kak - 09 ha Toubel Bali - 07 ha Thiasky - 125 ha Mbam - 20 ha Dar salam	

Produits	Cibles 2013	Activités planifiées	Réalisations	Observations
	<b>Plantation massive espèces forestières</b>	Reboiser une superficie cumulée de 50 ha de bois villageois	<b>Réalisée : 36 ha</b> -10 ha Ndick -10 ha Thiasky - 06 ha Kak -10 ha Lompoul - 5 ha Sinthian	Louis ; - 45 000 IREF Fatick - 100 000 IREF Thies -320 000 IREF Tamba, Kédougou,Kolda  A Kak, la constitution de réserve fourragère à partir du bois village a freiné la transhumance. Ceci a eu des incidences sur la scolarité des enfants qui ne conduisent plus le bétail pour la recherche de fourrage  Ces financements d'un montant de 13 000 000 FCFA ont permis le développement de petit commerce, embouche, tannerie, pêche.
	<b>Plantation fruitière</b>	Réaliser une plantation d'au moins 25 ha d'arbres fruitiers	<b>Réalisée : 125 ha</b> - 17 éq ha Ndick - 56 éq ha Mbackombel - 05 éq ha Lompoul - 20 éq ha Thiasky - 25 éq ha Mbam - 02 éq ha à Dindifélo	
	<b>Plantation linéaire</b>	Reboiser dans chaque site au moins 4 000 m de haie vive	<b>Partiellement Réalisée :16 800 m</b> - 1000 m Toubel Bali - 3 000 m Mbackombel - 3600 m Lompoul - 4000 m Dindifélo - 5200 m Sinthian	
	<b>Mise en place arboretum</b>	Réaliser dans chaque périmètre écologique un arboretum d'au moins 0,5 ha de plantes médicinales	<b>Réalisée : 3 ha</b> -0,5 ha à Ndick - 0,5 ha Lompoul -0,5 ha Mbackombel -0,5 ha Massarinko -0,5 ha Dar Salam - 0,5 ha Dindifélo	
	<b>Mise en place de parcelles maraîchères</b>	Aménager dans chaque périmètre écologique une parcelle d'au moins 300 m <sup>2</sup> de maraîchage intensif	<b>Réalisée au : 3000 m<sup>2</sup> aménagés</b>  A l'exception de Toubel Bali et Kak où l'eau constitue le facteur limitant, tous les autres périmètres ont fait l'objet d'aménagement pour l'exploitation maraichère.	
	<b>Plantation PE</b>	Réaliser dans chaque périmètre écologique une haie vive et/ou un brise vent sur 1000 m	<b>Réalisée : 18 474 m</b> - 5678 m à Mbam/Massarinko -2100 m à Mbackombel -6000 m à Thiasky - 2050 m à Lompoul - 1646 m à Massarinko - 1000 m Koar	
	<b>Micro-projets financés</b>	Financer 50 microprojets d'AGR au sein des sites du projet	<b>Réalisée : 98 microprojets</b> - 16 microprojets à Mbam - 25 microprojets à Ndick - 10 microprojets à Mbackombel - 20 projets à Thiasky - 27 projets à Dindifélo	
	<b>Sites écotouristiques aménagés</b>	Appuyer l'émergence de 04 sites écotouristiques pilotes	<b>Réalisée : 2 campements</b>  Il a été construit un campement écotouristique à Lompoul. - 6 cases - 1 restaurant - toilettes externe	
	<b>Aménagement PE</b>	Aménager le périmètre écologique du village de BANDAFASSI	<b>Réalisée :</b> -Achèvement forage + labour -La clôture réalisée - installation goutte à goutte en cours	
	<b>Plateformes multifonctionnelles réalisées</b>	Tester, en partenariat avec le PNPTFM, cinq (05) plateformes multifonctionnelles utilisant le biocarburant	<b>Réalisée : 4 plateformes</b> 4 plateformes ont été réalisées : - A Ndick (décortiqueuse à riz) - Mbam (moulin ) -Massarinko (décortiqueuse à riz) - Dar Salam (Moulin)	

Produits	Cibles 2013	Activités planifiées	Réalisations	Observations
	<b>Entreprise de transformation agro alimentaire installée</b>	Etudier et réaliser 03 entreprises de transformation agro alimentaire (ETAAL)	<b>Réalisée : 9 entreprises</b> - 6 moulins - 2 boulangeries - 01 décortiqueuse à riz	
<b>Produit 2.3. De nouvelles méthodes d'intensification durable de l'agriculture et de l'élevage pour réduire la pression sur les AP, les RNC et les forêts communautaires sont définies et appliquées</b>	<b>Amélioration production animale</b>	Ensemencer les bassins d'arrosage en alevins	<b>Réalisée : 3 bassins + 4 étangs</b> - 1 bassin à Lompoul - 2 bassins à Thiasky - 4 étangs à Thiasky	
		Introduire des géniteurs ovins « ladoum »	<b>Réalisée : 8 Ladoums</b> 8 géniteurs introduits à Ndick, Lompoul, Thiasky, Kak, Toubel Bali, Mbam, Mbackombel et Ndem.	
		Promouvoir l'apiculture moderne	<b>Réalisée : 400 ruches</b> Introduction de ruches - 60 Lompoul - 145 Mbam - 50 Ndick - 100 Médina Gounass - 25 Dindifelo - 20 Dar Salam	
		Introduire des coqs raceurs	<b>Réalisée : 1480 coqs + 215 pintades</b> Introduction de coqs raceurs - 40 bleus d'hollande + 40 pintades à Lompoul - 100 bleus d'hollande à Mbackombel - 260 bleus d'hollande à Thiasky/Kak/Toubel Bali - 500 bleus d'hollande + 60 pintades à Mbam - 100 bleus d'hollande + 40 pintades à Ndick - 80 bleus d'hollande + 15 pintades à Dar Salam - 150 bleus d'hollande + 20 pintades à Koar - 100 bleus d'hollande + 20 pintades à Sinthian - 150 bleus d'hollande + 20 pintades à Dindifélo	
	<b>Amélioration production végétale</b>	Promouvoir des techniques d'économie d'eau en arboriculture	<b>Réalisée : 2500 gaines irrigasc</b> Des gaines irrigasc ont été installées dans les périmètres écologiques -500 gaines irrigasc à Lompoul -500 gaines irrigasc à Ndick -500 gaines irrigasc à Mbackombel -500 gaines irrigasc à Thiasky -500 gaines irrigasc à Mbam	
	<b>PAGT disponibles</b>	Elaborer les PAGT	<b>Non réalisée</b>	
<b>Produit 2.4. Le suivi de la biodiversité dans les RNC et les aires protégées adjacentes</b>	Suivre l'évolution de la biodiversité	Inventaire de la biodiversité ligneuse et herbacée	<b>Réalisée</b>	
		Former les agents techniques en cartographie	<b>Réalisée : 12 agents formés</b> - 10 agents ANEV - 2 agents DPN	

Produits	Cibles 2013	Activités planifiées	Réalisations	Observations
fournit des informations sur les ressources naturelles et les tendances de la biodiversité pour une gestion adaptée de la conservation et de l'exploitation durables		Procéder à l'inventaire de la faune et de la végétation dans les RNC créés	<i>Réalisée</i>	
		Finaliser l'étude sur la situation de référence de la diversité biologique	<i>Réalisée</i> Appui au dénombrement national de l'avifaune	

### **Encadré N°1 : Illustration de l'effet des actions sur les moyens d'existence des populations à mbackombel**

A titre d'illustration, il faut noter que l'ensemble des activités initiées dans le cadre de cette composante à Mbackombel a généré en 2013 un bénéfice dont le montant s'élève à 1 512 800 FCFA et des emplois directs chiffrés au environ de 07 ont été créés et tous sont des jeunes. Ce qui paraît être une discrimination positive mais contribue fortement à la réduction de la pauvreté et de l'exode rural. Ce sont ces jeunes qui sont au quotidien chargés de la gestion de ces équipements dont les activités établies sont dans le tableau ci-dessous. Il y a également beaucoup d'emplois indirects comme le cas de ces 05 femmes assurant l'intermédiaire de la vente des pains dans les villages (cf tableau ci-dessous).

#### **Situation des bénéficiaires tirés par l'ensemble des moyens d'existence en dehors des cultures hivernales**

Activités	Bénéficiaires (FCFA)	Emplois directs		
		Nombre	sexe	Catégorie
<b>Maraichage</b>	150 900	02	M	Jeune
<b>Aviculture</b>	443 000	02	M	Jeune
<b>Boulangerie</b>	912 900	02	M	Jeune
<b>Magasin de stockage</b>	6 000	01	M	Jeune
<b>Total</b>	1 512 800	07		

**Source : Enquête stage pré pro, 2013**

### **2.2.3. Réduction des émissions de gaz à effet de serre et augmentation de l'utilisation d'énergies alternatives renouvelables et efficaces dans les Ecovillages pilotes**

L'effet recherché dans cette composante est l'élaboration et la mise en œuvre d'une approche de développement à faible émission de gaz carboniques. De ce point de vue, le principal résultat de cette composante est l'évitement cumulé de tonnes d'émissions CO2 suite à la pleine exécution du projet à travers une utilisation accrue d'alternatives d'énergies

renouvelables et efficaces dans les Ecovillages pilotes. Concrètement il s'agit : (i) de réduire les émissions de GES et la pression sur les forêts par le changement dans les pratiques domestiques de cuisson ; (ii) d'identifier des technologies appropriées d'énergie propre/durable pour les Ecovillages, adaptées et adoptées par les communautés ; (iii) définir et mettre en œuvre un modèle durable pour les plantations de *Jatropha* et la production d'huile de haute qualité pour l'utilisation locale.

Les différentes actions retenues au titre du PTA 2013 étaient :

- Introduction et le suivi de l'utilisation des foyers améliorés
- Réalisation de biodigesteurs
- Renforcer les capacités des acteurs en matière d'évaluation du bilan carbone
- Introduire des réchauds à *Jatropha*
- L'estimation de la réduction cumulée de CO<sub>2</sub> à travers l'utilisation des foyers améliorés
- Réalisation de mini centrales énergétiques
- l'analyse des besoins énergétiques
- Mise en place d'un comité de gestion
- Réalisation d'une plantation massive de *Jatropha*
- Réalisation d'une plantation linéaire de *Jatropha*

A la fin l'année, les activités relatives à la collecte de l'information pour la détermination des besoins énergétiques, la réalisation de hubs énergies pour l'éclairage, l'organisation des populations en comité de gestion, de promotion de la bioénergie et la réalisation de biodigesteur ont été entièrement réalisées. En effet, il a été procédé à la réalisation de 08 hub énergies sur les 11 et pour chaque hub énergie il a été mis en place un comité de gestion de l'électricité afin qu'à travers du paiement des services qu'un fonds pour l'entretien et pour la solidarité soit alimenté.

A ces actions doivent être ajoutées la promotion de la culture énergétique à travers la plantation de 9 ha de *Jatropha* et la plantation de 4,7 eq km de *Jatropha*. De plus, 32 biodigesteurs ont été réalisés pour une amélioration des modes de cuissons. Une commande de moule pour la confection de foyers améliorés a été fait avec comme objectif d'avoir un foyer en banco dans chaque ménage.

S'agissant de l'acquisition et de la distribution de foyers améliorés, il a été introduit 700 foyers améliorés métalliques et 600 foyers en banco.

Ainsi sur un total de 12 activités planifiées, 9 sont entièrement réalisées, 2 en cours de réalisation et 1 non réalisée ; ce porte le niveau d'exécution technique de cette **composante à 83%**. Au regard de ces résultats, il convient de noter que les actions allant dans le sens de la réduction des émissions de gaz à effet de serre et l'augmentation de l'utilisation d'énergies alternatives renouvelables et efficaces dans les Ecovillages ont été mis en œuvre de manière très satisfaisantes . Il convient donc au courant de 2014 de les renforcer tout en mettant l'accent sur la capitalisation des expériences, la promotion des cultures de *Jatropha*, l'introduction des technologies de transformation de graines de *Jatropha* en huile et l'élaboration de méthodologie de suivi évaluation du niveau de séquestration u carbone.

Le tableau ci-dessous donne la synthèse de la situation de mise en œuvre des actions :

Produits	Cibles 2013	Activités planifiées	Réalisations	Observations
<b>Produit 3.1 : Les changements dans les pratiques domestiques de cuisson réduisent les émissions de GES et la pression sur les forêts</b>	au moins un foyer amélioré par ménage est introduit dans les 10 sites	Introduire et suivre l'utilisation des foyers améliorés en banco et les fourneaux métalliques	<b>Réalisée : 1300</b> - 40 foyers banco + 300 fourneaux métalliques, zone ferlo - 35 foyers banco à Lompoul - 98 foyers banco + 292 foyers métalliques, Zone delta du saloum - 39 foyers banco + 20 foyers métalliques, à Mbackombel/Belvédere - 236 foyers banco à Ndick - 25 foyers banco + 26 foyers métalliques à Dar Salam - 50 foyers banco + 74 foyers métalliques à Dindifélo - 30 foyers banco à Koar - 35 foyers banco à Sinthian	Les résultats de l'utilisation des biodigesteurs demeurent encore mitigés d'une zone à l'autre à cause de la rareté de la bouse de vache.
	Introduire au moins un réchaud à jatropha et une presse dans chaque carré	Introduire un réchaud à jatropha et une presse	<b>Non réalisée</b> la production actuelle de jatropha dans les villages ne justifie pas l'utilisation des réchauds et des presses	
	Réaliser au moins 10 biodigesteurs dans les 10 sites	Réaliser des biodigesteurs	<b>Réalisée : 32 biodigesteurs</b> - 02 biodigesteurs à Lompoul - 02 à Sao Mékhé - 03 biodigesteurs à Thiasky - 20 biodigesteurs, zone Delta du Saloum - 03 biodigesteurs à Ndick - 02 biodigesteurs à Dar Salam	
	Un système de suivi de la réduction de CO2 mis en place	Estimer la réduction cumulée de CO2 à travers l'utilisation des foyers améliorés	<b>Réalisée</b> L'introduction de foyers et la situation de référence des émissions de carbone étant réalisées dans chaque village, le suivi de la réduction des émissions se fera.	
		Appuyer la capacité des agents du projet en matière d'évaluation de bilan carbone	<b>Réalisée : 2 formés</b> - 2 agents formés sur le marché du carbone	
<b>Produit 3.2 : Des technologies appropriées d'énergie propre/durable pour les Ecovillages pilotes sont identifiées, adaptées et adoptées par les communautés</b>	Réaliser au moins un hub énergie dans cinq (10) dans les sites	Réaliser des hubs	<b>Réalisée : 8 hubs</b> - 8 villages sur 11 électrifiés	
	Lutte contre feux de brousse	Acquérir des matériels de feux de brousse	<b>Réalisée</b> Les matériels sont distribués à - Dar Salam - Dindifélo - 750 ruches distribuées	
	Des mini-centrales énergétiques installées	Réaliser des mini-centrales énergétiques	<b>Réalisée : 1</b> 01 mini centrale à Massarinko	

Produits	Cibles 2013	Activités planifiées	Réalisations	Observations
	Rapport sur les besoins énergétiques disponibles	Procéder à l'analyse des besoins énergétiques	<b>Réalisée</b>	
	Des comités de gestion fonctionnels mis en place	Mettre en place un comité de gestion	<b>Réalisée : 5 comités</b> - 01 comité de gestion mini centrale solaire à Massarinko - 02 comités de gestion (boulangerie et magasin de froid radiatif ) à Mbackombel - 02 comités de gestion ( PE, foyers améliorés) à Dar Salam	
<b>Produit 3.3.: Un modèle durable pour les plantations de Jatropha et la production d'huile de haute qualité pour l'utilisation locale est défini et mis en œuvre</b>	Plantations massives jatropha	Réaliser une Plantation massive (Bloc) d'au moins 50 ha de <i>Jatropha Curcas</i> dans chacun des sites	<b>Réalisée : 9 ha</b> - 05 ha Mbackombel - 02 ha à Lompoul - 02 ha à Sinthian	La prise de conscience de la nécessité de planter le jatropha n'est pas encore effective chez les populations, la sensibilisation se poursuit.
	Plantations linéaires jatropha	Réaliser des plantations sous forme de haies vives d'au moins 1 000 m linéaires de <i>Jatropha curcas</i> dans chacun des villages d'intervention du projet	<b>Réalisée : 4700 m</b> - 2000 m à Ndick - 1200 m à Mbackombel - 1500 m à Koar	

### **Encadré N°2 : illustration de l'effet de l'amélioration de l'accès aux énergies Renouvelables à Mbackombel**

Le village de Mbackombel compte 27 concessions entièrement électrifié jusqu'à hauteur de plus de 85% (contre une moyenne nationale de 30%). Chaque carré a dispose de deux (02) lampes et d'une prise quelque soit la taille du carré selon les premières instructions. Il est mis en place un comité chargé de collecter les redevances électriques comme le montre le tableau ci-dessous :

#### **La production énergétique par mois**

Variable	Prise	Lampe			total	Nombre	
		publique	Individuelle			carré	maison
			Payant	Non payant			
<b>Nombre</b>	38	23	64	07	<b>94</b>	<b>57</b>	<b>27</b>
<b>Coût mensuel (FCFA)</b>	500	Non	1 000	Non			
<b>Total (FCFA)</b>	19 000	Non	64 000	Non	<b>83 000</b>		

**Source: Enquete stage pré pro, 2013**

A la lecture de ce tableau, on peut voir que les lampes sont au nombre de 94 dont les 71 sont destinées aux carrés, à l'église et aux infrastructures sociales de base et les 23 autres sont des lampes publiques. Les lampes publiques ne sont pas concernées par le paiement, il en est de même des lampes installées à l'église, au centre de couture et au niveau de l'internat des élèves. En somme, les lampes individuelles exemptes de paiement sont au nombre de 07 et

celles payant sont au nombre de 64. Les lampes publiques sont installées dans les maisons, les lieux de culte, et les espaces publics. Quant aux prises, elles sont au nombre 38.

Selon les nouvelles mesures, la prise paie 500 FCFA /mois et la lampe 1 000FCFA/mois soient des revenus mensuels respectifs de 19 000 FCFA pour les prises et de 64 000 FCFA pour les lampes. On se retrouve finalement avec un montant mensuel de 83 000 FCFA et par extrapolation 996 000 FCFA l'année.

Les mesures actuelles donnent l'opportunité à chaque chef de carré d'électrifier toutes ses chambres selon ses conditions financières, seulement cette fois-ci il doit payer des lampes économiques à raison de 6 000 FCFA l'unité, et elles seront disponible dans quelque mois au niveau du comité énergie. Nous saurions finir sans pour autant aborder le mode de fonctionnement de cette énergie solaire. Elle fonctionne de 19h à 02h du matin puis de 04h à 06h. Ces intervalles de fonctionnement permettent de recharger les appareils électroniques et d'effectuer certaines tâches ménagères surtout pendant la nuit.

En marge de cette électrification, il est promu le biogaz qui est un type d'énergie fonctionnant avec des produits locaux comme les boues de vaches et l'alimentation directe aux fosses sceptiques. A la différence de l'énergie solaire, seulement 04 carrés disposent du biogaz. Ce faible nombre s'explique par le fait que cet équipement est plus éligible aux carrés ayant des vaches. Il y a aussi le cout de réalisation qui ne milite pas en faveur de la promotion de cet équipement. Le montant de réalisation est de 200 000 FCFA, il est donné sous forme de microcrédit remboursable en vingt (20) mois soit 10 000 FCFA/mois. En plus, le propriétaire doit payer les frais conjoncturels de réalisations comme le ciment, le béton, le fer etc. Par contre, tout le matériel annexe est donné gratuitement aux bénéficiaires

Premier dispositif



Dernier dispositif



### **Encadré N°3 : illustration des quantités de CO<sub>2</sub> économisées par les installations solaires photovoltaïques**

Les quantités de CO<sub>2</sub> évitées par les installations solaires photovoltaïques ont été calculées sur la base de facteurs d'émission de carbone et de CO<sub>2</sub>, il s'agit :

- du facteur d'émission (fioul) = 0,0269KgeqC /kWh, et,
- du facteur d'émission (Fioul) = 0,026 x 3,67 = 0.988 kgeq CO<sub>2</sub>/kWh

#### **Les villages électrifiés dans le cadre des écovillages**

N°	Village	CR	Départ.	Région
1	Backombel	Sandiara	Mbour	Thies
2	Ndick	Diana	Dagana	Saint Louis
3	KaK	Oudalaye	Ranérou Ferlo	Matam
4	Thiasky	Ouro Sidy	Matam	Matam
5	Dar Salam	Dialacoto	Tambacounda	Tambacounda
6	Massarinko	toubacouta	Fatick	Fatick
7	Notto Gouye Diana	Notto G. Diana	Thies	Thies
8	Belvédér	Sangalkam	Rufisque	Dakar
9	Dindéfelo	Dindéfelo	Kédougou	kédou
10	Lompoul		Kébémère	Louga

#### **Bilan carbone économisé**

Ecovillages	Puissance installée (kW)	Temps d'utilisation (H)	consommation énergétique par jour (kWh/j)	consommation énergétique par année (kWh/an)	KgeqCO <sub>2</sub> /an
Backombel	5	7	35	12775	12621,7
Ndick	1,8	7	12,6	4599	4543,812
KaK	3	12	36	13140	12982,32
Thiasky	5	12	60	21900	21637,2
Dar Salam	6	12	72	26280	25964,64
Massarinko	5	12	60	21900	21637,2
Notto G.Diana	5,85	10	58,5	21352,5	21096,27
Belvédér	5	7	35	12775	12621,7
Dindéfelo	3	12	36	13140	12982,32
Lompoul	0,5	10	5	1825	1803,1
<b>Total</b>	<b>40,15</b>		<b>405,1</b>	<b>147861,5</b>	<b>147890,262</b>

La production de **147861,7 kWh** d'énergie électrique solaire photovoltaïque a permis d'éviter **147890,262 Kgeq CO<sub>2</sub>** en 2013.

## 2.2.4. Augmentation de la séquestration du biocarbone dans les terroirs des Ecovillages

L'effet recherché est l'augmentation de la séquestration de carbone à travers l'introduction technologies visant l'atténuation du changement climatique. Le principal résultat relatif à l'atténuation du changement climatique sous cette composante est la séquestration de 92 280 t de CO<sub>2</sub> dans les terroirs des Ecovillages pilotes, tout en assurant la permanence et en évitant les fuites par le biais de certaines actions à mettre en œuvre dans le cadre du projet. Concrètement il s'agira : (i) *d'augmenter les stocks de biocarbone grâce au reboisement communautaire et à la réduction de la déforestation dans les terroirs villageois et les AP adjacentes* ; (ii) *d'accroître les stocks de carbone dans le sol et de réduire les émissions issues de l'agriculture par l'adoption de la technologie innovante du Biochar*.

Au terme de la mise en œuvre du PTA 2013, il a été mené des actions de reboisement en vue d'augmenter le niveau de séquestration de carbone, procédé à un amendement au biochar et au biodigestat. A cela, il faut ajouter la plantation de bambous (12 000 éclats de souche) et au reboisement de 130 ha de mangroves. De ce point de vue, il faut noter que les actions visant l'amélioration de la séquestration du CO<sub>2</sub> sont en cours de réalisation et méritent d'être renforcées. En effet, en 2013 l'accent a été mis uniquement sur l'amélioration de la séquestration du CO<sub>2</sub> par les plantes, les actions de séquestration du carbone au sol devront faire l'objet d'une attention particulière en 2014.

Ainsi, sur un total de 11 activités planifiées, 7 ont été entièrement réalisées, 3 en cours de réalisation et 1 non réalisée ; ce porte le taux de réalisation à 77%. De ce point de vue, tout en consolidant les acquis, il importe de mettre l'accent, en 2014, sur l'augmentation du carbone dans le sol, sur les actions de reboisement (haie vives de mellifera, etc.) et sur la mise en place d'un système de suivi-évaluation.

Le tableau ci-après résume le niveau de réalisation des actions planifiées en 2013.

Produits	Cibles 2013	Activités planifiées	Réalisations	Observations
<b>Produit 4.1. Les stocks de biocarbone sont augmentés grâce au reboisement communautaire et à la réduction de la déforestation dans les terroirs villageois et les AP adjacentes</b>	Plantaion d' <i>Acacia melifera</i>	Réaliser au moins 2 000 m linéaire de plantation de <i>Acacia melifera</i> dans chacun des sites	<b>Réalisée : 9900 m</b> - 3500 m à Lompoul - 3000 m à Ndick - 400 m à Sinthian - 3000 m à Dindifélo	Les populations ont commencé à améliorer leur alimentation grâce aux papayers et aux citronniers qui ont commencé à produire
	Reboiser des forêts communautaires	Reboiser au moins 5 ha de forêt de terroir dans chaque site	<b>Réalisée : 11 ha</b> - 05 ha à Ndick - 06 ha à Kak	
	Plantations fruitières	Réaliser des plantations fruitières au moins deux fruitiers par ménage	<b>Réalisée : 4 fruitiers/ménage</b> - 4fruitiers/ménage pour 62 ménages, Ferlo - 3 fruitiers/ménage pour 432 ménages, Mbackombel/Belvédère - 5fruitiers/ménage pour 125 ménages, Niaye -4fruitiers/ménage pour 375 ménages, Ndick -2 fruitiers /ménage pour 1097 ménages, Mbam/Massarinko - 2 fruitiers/ménage pour 50 ménages	

	Restaurer les mangroves	Reboiser 100 Ha de mangroves	<b>Réalisée : 130 ha</b> - 120 ha à Mbam - 10 ha à Gandon	
	Plantation de bambou	Planter 20 000 Plants de Bambous	<b>Réalisée : 12 000 plants</b> - 12 000 bambou plantés à Dar Salam, Koar et Dindifélo Plantation de	
	Suivre les réductions d'émissions de GES	Elaborer un système de suivi des réductions d'émissions de GES	L'introduction de foyers et la situation de référence des émissions de carbone étant réalisées dans chaque village, le suivi de la réduction des émissions se fera.	
		Finaliser les études sur la situation de référence	<b>Réalisée :</b> Etude finalisée et rapport disponible	
<b>Produit 4.2. Les stocks de carbone dans le sol sont accrus et les émissions issues de l'agriculture sont réduites par l'adoption de la technologie innovante du Biochar</b>	Fertilisation des sols	Introduire l'utilisation de Biochar comme fertilisants sur 10 ha de terres dans chacun des 10 sites	<b>Réalisée : 3 tonnes introduites</b> - 3 tonnes de biochar.	
		Réaliser au moins deux (02) fosses compostières dans chacun des dix (10) sites	<b>Non réalisée</b> L'utilisation de biochar a limité la construction de fosses compostières	
		Promouvoir l'utilisation du compost (biodigestat) dans les champs	<b>Réalisée</b> Les biodigestats sont utilisés dans l'arboriculture et le maraichage à Ndick, Sao Mékhé, Thiasky et Mbackombel	
	Un système de mesure de la séquestration du carbone dans le sol mis en place	Réaliser un système de suivi de la séquestration du carbone dans le sol	<b>Réalisée</b> Des parcelles tests ont été mises en place et suivi en rapport avec l'institut national de pédologie.	

### 2.2.5. Gestion du projet

Cette composante a pour objet d'assurer le fonctionnement du projet. C'est ainsi qu'au titre du PTA 2013, les activités ci-dessous ont été retenues :

- Elaborer un manuel de procédures ad hoc
- Organiser l'audit de l'exercice 2012.
- Organiser un atelier de restitution de l'audit
- Assurer la comptabilité des matières
- Elaborer les rapports d'activités
- Organiser des visites de terrains
- Organiser les réunions du CPP et du CST
- Organiser l'atelier de planification du PTA 2014

Au terme de la mise en œuvre du PTA, Toutes les activités prévues ont été réalisées à l'exception de l'atelier de validation du manuel de procédure et de la large utilisation du TOMPRO, ce qui le **Taux de réalisation de cette composante est de 80%**.

Produits	Cibles 2013	Activités planifiées	Réalisations	Observations
<b>Produit 5.1. : Assurer une bonne gestion du projet</b>	Audit	Réaliser l'Audit annuel	<i>Réalisée</i>	
	Suivi	Acquérir le logiciel TOMPRO	<i>Réalisée</i>	
	Manuel de procédure	Elaborer et mettre en œuvre un manuel de procédures	<i>Réalisée</i>	
		Organiser un atelier de validation du Manuel de procédures	<i>Réalisée</i>	
	Elaborer les rapports d'activités	Nombre de rapports établis	<i>Réalisée</i>	
	Organiser des visites de terrains	Nombre de rapports de missions	<i>Réalisée</i>	
	Organiser les réunions du CPP	Nombre de réunions CPP	<i>Réalisée</i>	
	Organiser les réunions du CST	Nombre de réunions du CST	<i>Réalisée</i>	
	Elaborer un cadre logique détaillé	Cadre logique détaillé disponible	<i>Réalisée</i>	
	Organiser l'atelier de planification du PTA 2014	Draft PTA 2014	<i>Réalisée</i>	

### 2.2.6. Appréciation du niveau d'exécution global du PTA 2013

Au regard de ce qui précède, il ressort que sur un total de 71 activités planifiées 56 ont été réalisées, **11 partiellement réalisées et 4 non réalisées ce qui porte le taux d'exécution technique moyen du PTA 2013 à 87%**. Ce niveau très appréciable est essentiellement porté par toutes les composantes à l'exception de la composante relative à l'amélioration de la séquestration du carbone notamment à la sous composante augmentation de la séquestration du carbone dans le sol. Ces résultats bien qu'appréciables doivent être lu sous le prisme l'accessibilité des services par l'ensemble des bénéficiaires De ce point de vue, notons que sur la base de la recherche de l'autonomie et de l'équité, les bénéficiaires du projet pilotent eux mêmes les actions et en jugent le niveau d'atteintes desdits résultats notamment dans l'accessibilité des services fournies. Ceci d'autant que l'une des lignes directrices du projet est la recherche de techniques appropriées mais "low cost",

Ainsi, pour 2014, il faudra mettre l'accent sur les actions de conservation de la biodiversité, d'augmentation du carbone dans le sol et de promotion des moyens d'existence. Il est également recommandé de consolider et de renforcer les acquis.

Le tableau ci-dessous donne la synthèse du niveau d'exécution technique du PTA 2013.

composante	activités			Total	Taux d'exécution
	Réalisées	Non réalisées	Partiellement réalisées		
1	9	1	1	11	91%
2	23	3	1	27	91%
3	9	2	1	12	83%
4	7	3	1	11	77%
5	8	2	0	10	80%
<b>PTA 2013</b>	<b>56</b>	<b>11</b>	<b>4</b>	<b>71</b>	<b>87%</b>

### 3. EFFICIENCE DE LA MISE EN ŒUVRE

#### 3.1 ETAT D'EXECUTION BUDGETAIRE ET FINANCIERE

Le montant global de du PTA 2013 s'élève 741 500 000 FCFA réparti comme suit :

- FEM : 427 500 000 FCFA
- PNUD : 205 000 000 FCFA
- Gouvernement Sénégal : 109 000 000 FCFA

##### 3.1.1 Tableau d'exécution financière et budgétaire : Au 31 Décembre 2013

Sources de financement	Montant budgétisé <b>A</b>	Demandé <b>B</b>	Solde à la fin De la période Précédente <b>C</b>	Alloué <b>D</b>	Disponible <b>E = C+D</b>	Taux de couverture <b>F= D/B</b>	Dépenses <b>G</b>	Taux Exécution Financière (TEF) <b>H=G/E</b>	Dépenses effectuées par paiements directs <b>I</b>	Taux Exécution Budgétaire (TEB) <b>J=(G+I)/A</b>
PNUD	205 000 000	205 000 000	0	160 611 532	160 611 532	78%	160 611 532	100 %	0	78%
GOUVERNEMENT	109 000 000	109 000 000	0	109 000 000	109 000 000	100 %	109 000 000	100 %	0	100 %
FEM	427 500 000	427 500 000	0	386 747 477	386 747 477	90 %	386 747 477	100 %	0	90 %
<b>TOTAL</b>	<b>741 500 000</b>	<b>741 500 000</b>	<b>0</b>	<b>656 359 009</b>	<b>656 359 009</b>	<b>86 %</b>	<b>656 359 009</b>	<b>100 %</b>	<b>0</b>	<b>86 %</b>

### **3.1.2. Analyse des principaux ratios TEB et TEF**

En 2013, les montants reçus s'élèvent à 656 359 009 FCFA correspondant à 86 % des ressources initialement planifiées. Sur ces ressources allouées, le niveau de dépense s'élève à 656 359 009 FCFA, soit 100% de taux d'exécution financière. Ce qui porte le niveau d'exécution budgétaire à 86 %. Le taux d'exécution budgétaire peut être jugé satisfaisant par rapport à la moyenne des niveaux d'exécution des projets PNUD au Sénégal (85 %). S'agissant de l'exécution financière, il est remarqué un gain de 5 points par rapport au niveau enregistré en 2013.

### ***3.2 Articulation entre l'exécution budgétaire et la qualité des résultats***

Le taux d'exécution financière rapporté au taux d'exécution technique porte **le niveau d'efficacité de la mise en œuvre du PTA en taux de près de 86 %**. Bien que ce niveau d'efficacité soit satisfaisant, il cache cependant certaines difficultés liées au respect des délais d'exécution des travaux. En effet, en dehors des acquisitions, les marchés de travaux et les études sont à cheval sur l'année budgétaire 2012 et 2013.

Au regard de ce qui précède, il ressort qu'il existe des gains d'efficacité à acquérir uniquement en mettant l'accent sur le respect des délais de réalisation des travaux ainsi que sur leur conformité par rapport au TDR. Concernant le respect des délais, le projet devra respecter scrupuleusement le plan passation. S'agissant de la conformité par rapport aux TDR, il faudra se conformer aux dispositions du manuel de procédures de l'ANEV par rapport à la réception des biens et services en attendant l'élaboration et à la validation du manuel de procédures du projet prévu courant 1<sup>er</sup> trimestre 2014.

### ***3.3 Suivi des actions de mitigations des risques et de la mise en œuvre du cofinancement***

#### **3.3.1. Suivi des actions de mitigations des risques**

Au titre de 2013, 25 activités avaient été retenues pour atténuer les risques liés à l'atteinte des objectifs du projet. A la fin de la mise en œuvre du PTA 2013, le taux d'exécution de ces activités est estimé à près de 72 %. Ce qui veut dire que l'essentiel des mesures de mitigations ont été mise en œuvre. Les activités non réalisées portent essentiellement sur l'atténuation des risques liés à la gestion et l'extension des aires protégées et sur le renforcement des capacités des acteurs tant sur le plan interne et qu'externe (voir annexe 2).

#### **3.3.2. Suivi de la mise en œuvre du cofinancement**

Sur un ensemble de 22 protocoles en 2013 seul 11 ont fait l'objet de démarrage soit 50%. Parmi les 11, 7 ont eu une mise en œuvre satisfaisante contre 4 où la mise en œuvre est timide. Les raisons expliquant la non mise en œuvre de la moitié des protocoles sont essentiellement le manque de suivi, l'absence de contact et le retrait de facto de certains partenaires notamment Kinomé et Ecoway qui parce que les EV ne leur permettent pas d'accéder aux consultations internationales ont préféré aller ailleurs (voir annexe 3).

#### **4. GESTION ET COORDINATION DES ACTIVITES**

Au titre des activités de gestion et de coordination, le projet a eu à acquérir des mobiliers et matériels de bureau. En sus de ces acquisitions, le projet a eu à financer la participation des agents au Forum Eurafrique sur l'énergie et l'eau. Ces différentes participations ont permis de consolider la coopération avec ADEA France et de nouer de nouveaux partenariats avec Lighting Africa qui s'est engagé à financer la mise en place d'un central énergétique à DINDEFELO.

#### **5. PERSPECTIVES POUR LA PERIODE A VENIR**

L'année 2014 sera une année charnière pour la mise en œuvre du projet. En effet, cette année correspond l'année de croisière du projet et de ce point de vue, il y aura une consolidation des actions déjà entreprises et un focus sera mis d'une part sur l'amélioration du cadre de gouvernance à travers l'information, la sensibilisation, l'élaboration d'outils de planification socio-économique, spatiale et environnementale, (détermination de la situation de référence, élaboration des PGE, visa de localisation, délibération de RNC etc.) et d'autre part sur la réalisation d'activités opérationnelles notamment celles relatives à la promotion des modes de consommations et de production durable (bio-énergie, énergie renouvelable, intensification et diversification des modes de production, etc.) et sur les actions de préservation et de conservation de la diversité biologique.

1. QUALITE DE LA CONCEPTION DU PROJET						
BACKGROUND CONCLUSION SHEET						
Numéro du Projet		Monitor		Date:	DD/MM/YY	
Titre du Projet						
L'adéquation entre les objectifs du projet et les problèmes réels, les besoins et les priorités des groupes cibles et des bénéficiaires auxquels le projet est censé s'adresser ; et l'environnement physique et politique dans lequel il est situé.						
Questions principales	APPRECIATION FINALE				Remarques	
	a=4	b=3	c=2	d=1		
					Doit toujours être ajouté	
<b>1.1 Quel est le niveau de pertinence actuel du projet</b>		<input type="radio"/>	<input checked="" type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<b>Pondération:</b> 50%
a) Les groupes cibles / bénéficiaires visés par le projet sont-ils les bénéficiaires réels du projet ?		La pertinence du projet peut être jugée satisfaisante. en effet, l'analyse montre que de part les analyses socio-économiques dans les documents e diagnostics, le projet a tous les éléments pour cibler les bénéficiaires réels du projet, Cependant, il faut signaler que les cibles du cadre logique (nombre de village) ont été vu à la hausse en raison du fait que les RNC sont des terroirs intercommunautaires ce qui fait que pour y mener une action durable il faut intéresser l'ensembvle des terroirs que la RNC polarise. De ce point de vue, le projet utilise maintenant la notion de villages centre (correspondant aux dix villages initiales) où il y aura une concentration des cations et la notion de village stellite où il sera mis en oeuvre que des actions liées à la préservation des ressources naturelles communautaires,				
b) Si d'application, dans quelle mesure les responsables de la gestion du projet ont-ils ajusté la conception du projet (y compris la logique d'intervention et la structure des objectifs) de façon à la rendre plus pertinente ?						
c) Les éléments mentionnés dans la logique d'intervention (le cadre logique) du projet tel qu'il est défini à l'heure actuelle sont-ils appropriés - pertinents? Au niveau des ressources, des activités, des résultats, de l'objectif spécifique, de l'objectif global et des hypothèses?						
d) L'objectif spécifique et les objectifs globaux correspondent-ils et viennent-ils appuyer les politiques et programmes sectoriels du gouvernement partenaire ?						
e) Dans quelle mesure les éventuelles observations et recommandations émises lors du monitoring ou de l'évaluation précédente ont-elles été prises en compte en vue de renforcer la pertinence du projet ?						
<b>1.2 Dans sa conception actuelle, le projet est-il faisable et suffisamment souple ? (Il s'agit là d'une appréciation concernant la planification et non la mise en œuvre)</b>		<input type="radio"/>	<input checked="" type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<b>Pondération:</b> 50%
a) Existe-t-il un cadre logique ? Si tel est le cas, quel est son niveau de qualité ?		Dans la phase actuelle, la conception du projet est faisables et souple. En effet, il a été organisé un atelier pour l'élaboration d'un cadre logique détaillé ainsi que d'un cadre de rendement. Lors de cette exercice, la ligne directrice a été la recherche d'un réalisme sachant que le projet vient en appui au programme nationale des écovilalges et qu'e ses actions sont appelées à être disséminées en cas de résultats positifs,				
b) L'objectif global, l'objectif spécifique et les résultats / les produits sont-ils clairs et logiques et répondent-ils à des besoins identifiés ?						
c) L'objectif global et l'objectif spécifique ont-ils été bien compris par les partenaires du projet ?						
d) L'objectif spécifique peut-il être atteint dans les délais fixés au projet ?						
e) Les résultats sont-ils adéquats - suffisants pour atteindre l'objectif spécifique du projet ?						
f) La coordination, la gestion et les dispositions financières sont-elles définies de manière claire et contribuent-elles au renforcement institutionnel et à l'appropriation locale ?						
g) Quel est le degré de souplesse contenu dans la conception au niveau des ressources / activités et résultats ?						
<b>Note: a = très satisfaisant; b = satisfaisant; c = problèmes; d = sérieux problèmes.</b>		<b>Conclusion Générale:</b>		3,00	b	
<b>Observation(s) clé(s) recommandée(s) et par qui (par ordre de priorité).</b>						
En définitive, il ressort que la recherche d'une adéquation entre d'une part les objectifs du projet et les problèmes réels, les besoins et les priorités des groupes cibles et des bénéficiaires auxquels le projet est censé s'adresser ; et d'autre part l'environnement physique et politique dans lequel il est situé peut être jugé satisfaisant. En effet, le projet apparait comme pertinent en ce sens qu'il s'est doté de tous les éléments pour cibler les bénéficiaires réels du projet (cf étude de situation de référence) A ces éléments doivent être ajouté le fait le projet contribue à la mise en oeuvre de la politique environnementale en matière de conservation e la biodiversité et de changements climatiques. Cependant, il faut signaler que les cibles du cadre logique (nombre de village) ont été vu à la hausse en raison du fait que les RNC sont des terroirs intercommunautaires ce qui fait que pour y mener une action durable il faut intéresser l'ensemble des terroirs que la RNC polarise. De ce point de vue, le projet utilise maintenant la notion de villages centre (correspondant aux dix villages initiales) où il y aura une concentration des cations et la notion de village stellite où il sera mis en oeuvre que des actions liées à la préservation des ressources naturelles communautaires,						

## ANNEXE 2: SUIVI DE LA MISE EN ŒUVRE DES ACTIONS DE MITIGATIONS DE RISQUES

Risques identifiées	Impact	probabilité	évaluation de risques	Mesures d'atténuation IDENTIFIÉES	mesures déjà prises/ actions envisagées	Niveau de réalisation	Observations
La volonté politique fait défaut pour parvenir à une réforme juridique et à l'élimination des obstacles politiques, juridiques et institutionnels dans la limite de la période d'exécution du projet	Elevé	Probable	Elevé	Le protocole interministériel de haut niveau qui sera signé entre le Ministère en charge des Ecovillages et de l'Environnement facilitera les amendements juridiques (levée de barrières) et les relations de travail à tous les niveaux (Du national aux Ecovillages). Le projet apportera un appui technique et juridique à chaque étape du processus, y compris le processus de consultation.	<b>Mesures prises :</b>		les mesures retenues en 2013 pour atténuer le risque relatif à la faible volonté politique vis-à-vis des EV ont toutes été mise en œuvre à l'exception de l'atelier des parlementaires et à la nomination des points focaux EV. Les protocoles avec la DCS n'a pas été signé car elle n'existe plus cet avec la DEEC n'a pas été signé également par faute de suivi. <b>R1: reprogrammer l'atelier des parlementaires;</b> <b>R2 : signer un protocole avec la DEEC</b> <b>R3 : travailler pour la nomination des points focaux</b>
				L'appui présidentiel de haut niveau actuellement accordé au programme des EV soutiendra le lancement du Projet et du Programme National	Signature du protocole avec la DEFC		
					<b>Actions envisagées en 2013 :</b>		
					*Elaboration des protocoles avec la DEEC et la DCS	<i>Partiellement réalisée</i>	
					* Organisation des visites envisagées par le Président de la République et les Parlementaires	<i>Non réalisée</i>	
					*Elaboration de la stratégie Nationale des écovillages en cohérence avec les textes en vigueur ;	<i>Réalisée</i>	
					*Organisation des visites envisagées par le Président de la République et les Parlementaires	<i>Seul ,la visite du Président à Dar Salam a été effective</i>	
	*Organisation d'atelier de partage de la stratégie avec les structures techniques	<i>Réalisée</i>					

					*Désignation de points focaux écovillages dans les Ministères techniques.	<i>Non réalisée</i>	
Les réalisations du projet et la collecte de données au niveau de l'écovillage ne sont pas adéquates pour attirer l'investissement privé (mécanismes fondés sur le marché)	Elevé	Modérément probable	Moyen	Des ressources substantielles du projet seront allouées au suivi, à la formation et la promotion de nouvelles approches à l'échelle du village. Des outils spécifiques seront développés tandis que l'expertise viendra de l'extérieur (se référer à l'Annexe 7 sur les partenariats).	<b>Mesures prises :</b>		les mesures programmées pour palier aux risque lié à l'absence d'information sur la biodiversité ont été toutes prises.
					*Situation de référence sur la biodiversité et la séquestration de carbone établie au niveau de deux sites ;		
					*Test de certaines méthodologies d'évaluation de la biodiversité (METT) et de séquestration de carbone (bilan carbone) dans deux sites		
					<b>Actions envisagées en 2013:</b>		
					* finalisation des études portant sur la situation de référence sur la diversité biologique et le niveau de séquestration carbone dans les huit sites restants du projet	<i>Réalisée</i>	
					*Mettre en place un système de suivi de la diversité biologique et du niveau de séquestration de carbone	<i>Réalisée</i>	

Les capacités de l'ANEV ne se développent pas suffisamment pour réaliser l'ambitieux Programme National Ecovillage	Critique	Probable	Elevé	Tout en capitalisant sur une équipe et une expertise existantes, le projet renforcera et développera les capacités de l'ANEV – formation, ressources, développement des capacités à travers la mise en œuvre, l'appui technique extensif de la part des partenaires et organisations de cofinancement. Un appui politique fort et un budget annuel du gouvernement pour développer le programme.	<b>Mesures prises :</b>		les actions visant à atténuer les risques liées à la faible capacitation des agents de l'ANEV ont été exécutés à l'exception de l'élaboration d'un plan de formation. <b>R1: Elaborer en 2013 un plan de formation des Agents de l'ANEV et appuyer sa mise en œuvre</b> <b>R2: pour protocole élaborer un plan d'action avec les moyens financiers</b>
					*Renforcement des capacités techniques des agents de l'ANEV ;		
					*Signature de 13 protocoles avec des structures techniques de l'Etat pour renforcer l'expertise disponible ;		
					*Affirmation de la volonté politique de l'Etat à travers l'augmentation du budget du Ministère des Ecovillages à hauteur de 35% entre 2012 et 2013.		
					<b>Actions envisagées en 2013 :</b>		
					*Mettre en œuvre un programme de renforcement des capacités des agents de l'ANEV ;	Réalisée	
					*Elargir le partenariat avec les structures techniques pour renforcer l'expertise disponible.	Partiellement réalisée	
					*Suivre et évaluer la mise en œuvre des protocoles ;	Réalisée	
*Finaliser le programme national écovillages ;	Réalisée						
*Appuyer la mobilisation des ressources additionnelles	Réalisé						
L'engagement communautaire à changer et adopter de nouvelles méthodes est insuffisant pour	Critique	Improbable	Faible	Les communautés font preuve d'un grand enthousiasme. Au cours de la phase PPG, l'équipe d'experts a utilisé	<b>Mesures prises :</b>		les actions retenues en 2012 pour atténuer le risque lié au non

l'adoption répandue de nouvelles formes d'utilisation de l'énergie qui généreront un développement à faible intensité de carbone ou pour des changements en matière de pratiques foncières destructrices en dépit des AGR alternatives, du développement de PE, des méthodes ASP, etc. et les avantages environnementaux globaux ne sont pas réalisés				une liste de critères pour sélectionner les villages à inclure dans le projet. Un critère-clé était la cohésion et l'engagement sociaux. L'existence de lettres de cofinancement (plus de \$17 M des communautés) démontre un important engagement (moral et en nature – temps et main-d'œuvre) que les villages sélectionnés sont prêts à consacrer au projet. La sélection d'un petit nombre de villages pilotes (10) permettra un développement rigoureux des activités définies par tous les acteurs dans les villages et qui disposent d'un fort appui technique et financier pour garantir leur efficacité.	Organisation de missions de sensibilisation sur le projet écovillages		engagement des populations ont toutes été mises en œuvre. <b>R:</b> poursuivre et consolider les actions	
					<b>Action envisagées en 2013 :</b>			
					*Organiser des missions de concertation sur le processus de transformation des villages en écovillages ;	Réalisée		
					*Organiser les populations en Comités de gestion et en CVDD.	Réalisée		
La gestion du système national d'AP est trop faible pour garantir les objectifs de conservation réalisés dans les AP (en dépit de l'appui des RNC adjacentes) et les objectifs globaux de biodiversité du projet ne sont pas réalisés	Critique	Modérément probable	Moyen	Le projet renforcera certains aspects de la gestion du système national d'AP à travers l'extension et la gestion améliorée de RNC adjacentes aux AP et la participation du personnel des AP à la formation, la mise en œuvre, la cogestion, au schéma de suivi de la Biodiversité, etc. En outre, plusieurs autres projets appuient les AP nationales, notamment l' "Appui budgétaire pour l'environnement"	<b>Mesures prises :</b>		Mesures retenues pour atténuer les risques liées à une gestion non durables des AP 'ont été entièrement mis en œuvre.	
					*Etablissement d'un protocole tripartite ANEV/ PGIES/ PMF/FEM.			
					<b>Actions envisagées en 2013 :</b>			
					*Créer 4 nouvelles RNC ;			Partiellement réalisée
					*Procéder à l'extension de deux RNC ;			Réalisée
					*Consolider deux RNC ;			Réalisée
					*Elaborer et mettre en œuvre les plans de gestion des RNC ;			Non réalisée

				(Gouvernement néerlandais) : appui au MEPN dans son ensemble (biodiversité, foresterie, faune, eau, etc.) ; PGIES (PNUD/ FEM) : politiques et gestion des AP ; GIRMAC (BM) et PRCM (Ambassade des Pays-Bas/ Gouvernement espagnol/ FIBA/ MAVVA) : activités de formation – parcs et réserves marins et côtiers– biodiversité et AP ; Programme pour la Lutte contre les plantes aquatiques envahissantes (ADB): formation des agents (DPN, DEFC, DCS), y compris la codirection, en collaboration avec les communautés locales , etc.	*Promouvoir des moyens d’existence durables comme alternative de génération de revenus pour réduire les pressions anthropiques sur les aires protégées.	Réalisée	
La faible capacité des communautés est un risque pour toutes les activités du projet proposées à l’échelle du village– planification et gestion de l’utilisation des terres (PGE), gestion de la conservation des RNC et des AP, AGR, production et expérimentations à grande échelle de Jatropha, mangroves, bambous, etc.	Elevé	Probable	Elevé	Une grande partie du budget alloué au renforcement des capacités villageoises – réunions des acteurs, formation, apprentissage par la pratique à travers la mise en œuvre du projet. Des activités spécifiques de formation incluront l’écotourisme, le suivi de la biodiversité, la planification et la gestion de l’utilisation des terres, la production de Jatropha, le biochar et les méthodes ASP. La sélection d’un petit nombre de villages pilotes (10) permettra un développement approfondi des activités qui sont choisies par les acteurs dans les villages et bénéficient d’un important appui technique et	<b>Mesures prises :</b>		les actions liées à la mitigation du risque relatif la faible capacité des populations sont en cours de réalisation.
					*Introduction d’unités de diversification de sources d’énergies renouvelables (électricité, éclairage et domestique)		
					*Installation d’une plateforme multifonctionnelle pour l’allègement des travaux de femmes, la création de richesses et la diversification des sources d’énergie ;		
					*Amélioration des modes de production (intensification et diversification)		
					<b>Actions envisagées en 2013 :</b>		
					*Renforcer les capacités des populations à travers des formations techniques (pépinière, compostage, maraîchage, etc.)	Réalisée	
					*Promouvoir l’émergence de trois sites écotouristiques ;	Non réalisée	
*Améliorer les modes de production	Partiellement réalisée						

				financier pour assurer leur efficacité.	*Introduire des unités d'allègement des travaux de la femme et de création de richesses (moulins à mil, décortiqueuse, ETAAL)		
					*Introduire des unités de diversification de sources d'énergies renouvelables dans les autres sites du projet. (électricité, éclairage et domestique)	<i>Réalisée</i>	
					*Elaborer les PAGT et les PGE au niveau de cinq sites du projet.	<i>Non réalisée</i>	

## ANNEXE 4: SUIVI DU COFINANCEMENT

Partenaires Cofinanciers / Partenaires techniques	Rappel de la collaboration retenue avec les partenaires	Actions envisagées pour 2013	Niveau de mise en œuvre	Observations
Agence Sénégalaise d'Electrification Rurale (ASER)	Le projet ira en partenariat avec l'ASER surtout dans le cadre de l'atteinte de l'Effet N°3. L'ASER appuiera le projet dans la mise en place d'énergie hub, dans l'estimation des besoins en énergie, dans l'élaboration des TDR et surtout dans le suivi et le contrôle des différents travaux réalisés dans ce domaine. De plus la structure appuiera le projet dans le renforcement de capacités des acteurs surtout en matière de maintenance. L'ASER appuiera également le projet dans la mise en place de concession et dans la recherche de la replicabilité des innovations introduites.	Réaliser une analyse des besoins énergétiques au niveau des sites	<i>Réalisée</i>	le partenariat en matière d'électrification se déroule bien l'ASER a appuyé l'ANEV en lui cédant une zone d'intervention. De plus les techniciens de l'ASER ont appuyé l'ANEV dans la détermination des besoins énergétiques S'agissant du Bilan, l'ANEV a eu à bénéficier d'une étude du PEACOD et a eu bénéficié d'un cofinancement avec le PERACOD pour les foyers en banco et les foyers améliorés
		Appuyer la réalisation de l'étude sur le bilan des expériences passées dans la promotion des énergies renouvelables dans les zones rurales ;	<i>Réalisée</i>	
		Assurer la surveillance et le contrôle des travaux de réalisation de hub énergies.	<i>Réalisée</i>	
GENSEN	L'ONG GENSEN cofinance le projet et est un partenaire majeur de l'ANEV. Elle sera invitée à rejoindre le Comité de Pilotage du Projet. Le projet s'inspirera du travail qu'effectue depuis longtemps la coalition d'ONG/OSC locales impliquées dans l'initiative GENSEN et le réseau existant de 45 Ecovillages. Le Projet invitera le Directeur de GENSEN à des réunions régulières, dans le but de partager les expériences et d'associer l'ONG au développement de la Stratégie Nationale des Ecovillages. Le projet invitera également GENSEN à des ateliers sur la certification des Ecovillages, la micro-finance, l'éducation et le développement de l'économie rurale.	Organiser une session de formation technique en Ecovillage Design Education (EDE).	<i>Non réalisée</i>	L'ANEV est en partenariat avec GENSEN, il est programmé l'organisation d'un séminaire international pour la création de GEN Afrique

Partenaires Cofinanciers / Partenaires techniques	Rappel de la collaboration retenue avec les partenaires	Actions envisagées pour 2013	Niveau de mise en œuvre	Observations
D'autres projets PNUD/FEM pertinents au Sénégal	Le projet collaborera avec au moins deux autres projets PNUD/FEM au Sénégal :			les actions retenues dans le cadre de la mise en œuvre du partenariat tripartite PGIES, PMF/FEM et ANEV ont toutes été mises en œuvre à l'exception de la mise en place du mailing ainsi que la réalisation de réserves de faunes
	(1) 'La Gestion Intégrée des Ecosystèmes dans quatre paysages représentatifs du Sénégal (PGIES)'			
	Le projet Ecovillages capitalise en partie sur les résultats de la mise en œuvre du PGIES. En particulier, pour l'établissement et la gestion des RNC. Le PGIES partagera son expérience et apportera une l'assistance au projet dans la phase de démarrage. En outre, plusieurs rapports du PGIES ont été très utiles pour définir la portée et le format des interventions proposées dans le cadre du présent projet.	Mettre en œuvre le protocole tripartite ANEV/ PGIES/ PMF/FEM :	<i>Non réalisée</i>	
		Organisation d'un atelier de convergence entre l'ANEV, le PGIES et le PMF/FEM ;	<i>Réalisée</i>	
		Mise en place d'un mailing groupe entre les différents partenaires ;	<i>Non réalisée</i>	
		Renforcement des mutuelles déjà mises en place au niveau des RNC ;	<i>Réalisée</i>	
		Couverture par les ULP du PGIES des sites localisés dans les RNC de concentration ;	<i>Réalisée</i>	
	Réalisation de réserves de faunes (sites écotouristique).	<i>Non réalisée</i>		
(2) PROGERT – 'le programme de gestion et de régénération des sols du Bassin Arachidier' – qui s'achève (comme dans le cas de l'ancien projet). Le projet a reçu une évaluation très positive (objectifs du projet atteints, collègues et communautés véritablement impliqués, fonds bien dépensés sur les activités de terrain et fonds supplémentaires mobilisés, dont ceux du gouvernement). Le projet a été actif dans le Bassin arachidier, où le site de Mbackombel est	Capitaliser et vulgariser les acquis du PROGERT dans le Bassin Arachidier.	<i>Non réalisée</i>		

Partenaires Cofinanciers / Partenaires techniques	Rappel de la collaboration retenue avec les partenaires	Actions envisagées pour 2013	Niveau de mise en œuvre	Observations
	situé. Le projet Ecovillages s'efforcera de tirer des enseignements du projet arachidier.			
Programme de plateforme Multifonctionnelle	Le projet ira en partenariat avec le Programme Plateforme Multifonctionnelle financé par la fondation Bill et Melinda Gates. Le projet de Plateforme multifonctionnelle mettra à la disposition du projet des solutions visant la valorisation des sous produits agricoles à travers la transformation en utilisant des équipements fonctionnant soit au solaire ou avec le biocarburant. Ces solutions permettront également d'alléger les conditions des femmes. Concrètement, le projet Plateforme appuiera l'installation d'une unité au sein de chaque écovillage dans le cadre du projet et procédera au renforcement des capacités des acteurs surtout en technique de gestion et en technique de maintenance et d'entretien des infrastructures.	<p>Réaliser cinq (05) plateformes multifonctionnelles utilisant le biocarburant (étude, formation, suivi-évaluation);</p> <p>Implanter une entreprise de transformation agro alimentaire (ETAAL) à Mbackombel ;</p> <p>Installer au moins 4 Jardins Tropicaux Améliorés (JTA) en guise de test à Mbackombel.</p>	<p><i>Non réalisée</i></p> <p><i>Non réalisée</i></p> <p><i>Non réalisée</i></p>	
Direction des Parcs Nationaux (DPN), Direction des Eaux, Forêts, Chasses (DEFC) et Direction de la Conservation des Sols (DCS)	Les trois directions relèvent du Ministère de l'Environnement et de la Protection de la Nature (MEPN) et sont principalement responsables pour la gestion des AP et des forêts. Ces trois institutions étatiques seront déterminantes dans le volet conservation de la biodiversité du présent	<p>Finaliser le protocole entre l'ANEV et la DPN ;</p> <p>Mettre en place un mailing groupe entre les points focaux Ecovillages dans les Directions techniques et l'ANEV;</p>	<p><i>Réalisée</i></p> <p><i>Non réalisée</i></p>	le partenariat avec les directions techniques s'est traduite par la formation des écogardes et la finalisation des protocoles

Partenaires Cofinanciers / Partenaires techniques	Rappel de la collaboration retenue avec les partenaires	Actions envisagées pour 2013	Niveau de mise en œuvre	Observations
	<p>projet. Chacune travaille avec un certain nombre de partenaires pour assurer la gestion des parcs, réserves et forêts classées du Sénégal. Une liste de ces derniers est par exemple disponible sur les liens suivants pour la DPN, la DEFC et la DCS respectivement. Les rôles de chaque institution et les synergies avec les projets existants et planifiés seront spécifiés et convenus à l'aide d'accords cadre de collaboration à signer entre le MEBRLAP et le MEPN (Résultat 1.1).</p>	<p>Elaborer et mettre en œuvre les protocoles d'accord avec les partenaires techniques ;</p> <p>Mettre en œuvre des protocoles notamment à travers l'appui de la création des RNC, le repeuplement des sites par le transfert des animaux sauvages, etc.</p> <p>Participer dans l'exercice de mise en cohérence entre la stratégie des écovillages et les textes juridiques en vigueur ;</p> <p>Participer à la formation des écogardes.</p>	<p><i>Réalisée</i></p> <p><i>Non réalisée</i></p> <p><i>Réalisée</i></p> <p><i>Réalisée</i></p>	
<p>PERACOD - Promotion des énergies renouvelables, de l'électrification rurale et de l'approvisionnement durable en combustibles domestiques</p>	<p>PERACOD est un partenaire stratégique de l'ANEV dans le développement à faible intensité de carbone des Ecovillages. Il a développé des technologies spécifiques et des techniques de structuration de la chaîne de valeurs pour les foyers améliorés. De même, PERACOD dispose d'une expertise opérationnelle en électrification rurale et énergie solaire et a, par conséquent, pour mission de partager son savoir-faire et ses techniques avec d'autres projets sénégalais. Au commencement du projet, un accord opérationnel sera signé entre le Coordonnateur national de projet et le Directeur de PERACOD. Des formations, partages d'outils et ateliers seront organisés afin de permettre une collaboration effective qui sera en particulier axée sur des activités spécifiques (à définir davantage) dans le cadre des Résultats 1.1, 3.1, 3.2 et</p>	<p>Evaluer les besoins énergétiques au niveau de cinq sites ;</p> <p>Appuyer la réalisation d'une étude sur le bilan des expériences passées dans la promotion des énergies renouvelables dans les zones rurales ;</p> <p>Former des artisans en techniques de fabrication de foyers améliorés ;</p> <p>Organiser les artisans formés en réseau.</p>	<p><i>Réalisée</i></p> <p><i>Réalisée</i></p> <p><i>Réalisée</i></p> <p><i>Réalisée</i></p>	<p>le partenariat avec le PERACOD est mis en œuvre grâce à l'entremise du PGIES</p>

Partenaires Cofinanciers / Partenaires techniques	Rappel de la collaboration retenue avec les partenaires	Actions envisagées pour 2013	Niveau de mise en œuvre	Observations	
	éventuellement 4.1 et 4.2. Plus récemment un protocole d'accord a été signé entre l'ANEV et le PERACOD.				
PRODAM – Programme de Développement Agricole de Matam	Le Projet de Développement Agricole de Matam sera un partenaire du projet pour la mise en œuvre des Ecovillages de Toubel Baly, Kack et Thiasky. PRODAM se chargera notamment de partager ses expériences et bonnes pratiques en matière d'agriculture intensive et d'agroforesterie. Ces activités sont en synergie avec le projet dans le cadre des Résultats 2 et 4.	Capitaliser et vulgariser les acquis du PRODAM dans la Vallée du Fleuve Sénégal	<i>Non réalisée</i>	pas de contact avec le PRODAM	
Université de Liège/Gembloux (Belgique), ENSA Thies – Programme Jatropha	L'Université de Liège cofinance le projet et sera invitée à rejoindre son Comité de Pilotage. Son créneau est le transfert de technologie pour la production, la transformation et la distribution de Jatropha local. Son principal apport consistera à identifier les variétés les plus appropriées de <i>Jatropha curcas</i> pour les régions identifiées et de produire un modèle de culture adapté aux contraintes locales et intégré dans le schéma global de culture des agriculteurs locaux, de manière à ce que le Jatropha serve de complément et non de concurrent aux autres cultures. Le cofinancier apportera également expertise et équipement de R&D. Pour sa part, le présent projet fournira les sites d'expérimentation et l'expertise locale. Il deviendra le point focal des expérimentations de Jatropha au Sénégal et développera un modèle pouvant être déroulé à l'échelle de tous les	Elaborer et mettre en œuvre un programme de RD sur le Jatropha ;	<i>Non réalisée</i>	le projet n'a pas encore mis l'accent sur l'utilisation du Jatropha. En 2013 une inflexion allant dans ce sens sera fait	
		Appuyer le transfert de technologies pour la production et la valorisation du Jatropha.	<i>Non réalisée</i>		

Partenaires Cofinanciers / Partenaires techniques	Rappel de la collaboration retenue avec les partenaires	Actions envisagées pour 2013	Niveau de mise en œuvre	Observations
	villages concernés.			
Schneider Electric	Schneider Electric est une compagnie privée partenaire du Projet dans le cadre de l'accès à l'énergie dans les écovillages. Sa contribution se fera à travers (i) la formation des acteurs dans la maintenance des infrastructures, (ii) le renforcement des capacités des agents de l'ANEV dans la détermination des besoins énergétiques des villages à transformer en écovillages, (iii) la recherche et le développement de modèle innovant pour la réplique de la mise en place d'unités permettant l'accès à l'énergie propre dans les écovillages et (iv) concevoir des solutions innovantes pour permettre l'accès à l'énergie de l'ensemble des ménages dans les écovillages.	Réaliser cinq hub énergies ;	<i>Réalisée</i>	le partenariat avec schneider se déroule bien
		Former les acteurs en maintenance des infrastructures ;	<i>Non réalisée</i>	
		Contribuer à la conception du modèle de gestion durable de l'énergie solaire à travers la formation et l'organisation des populations en comité de gestion.	<i>Réalisée</i>	
SOPREEF – programme Jatropha Société Pour la Promotion de l'Accès à l'Énergie et à l'Eau Dans le Département de Foundiougne)	La SOPREEF est un partenaire du secteur privé qui fournit des cofinancements au projet et qui sera invité au Comité de pilotage du projet. La SOPREEF sera engagée dans le développement de la production locale et la transformation de Jatropha dans les EV. La SOPREEF a travaillé dans la région naturelle du Saloum pendant 2 ans afin de développer du combustible végétal de qualité pour la consommation locale (principalement	Contribuer à l'élaboration d'un modèle de plantation de Jatropha pour assurer une production durable d'huile de Jatropha ;	<i>Non réalisée</i>	voir observation sur l'utilisation de l'huile de Jatropha
		Mettre en réseau les populations des Ecovillages et celles des zones d'intervention de la SOPREEF pour l'acquisition de l'huile de Jatropha ;	<i>Non réalisée</i>	

Partenaires Cofinanciers / Partenaires techniques	Rappel de la collaboration retenue avec les partenaires	Actions envisagées pour 2013	Niveau de mise en œuvre	Observations	
	l'énergie). Il apportera son expertise au projet et son réseau de producteurs. Le projet collaborera étroitement avec SOPREEF dans les villages de Mbam et de Massarinko. Des réunions de coordination seront organisées.	Organiser des visites d'échanges.	<i>Non réalisée</i>		
Programme de Gestion Durable et Participative des Energies Traditionnelles et de Substitution (PROGEDE)	PROGEDE a enregistré des acquis considérables concernant le Jatropha et d'énergie de substitution au Sénégal. Il a également effectué d'intéressants travaux sur le charbon. Le projet s'inspirera de son expérience, en particulier concernant le développement de la composante biocarburant.	Capitaliser et vulgariser les acquis du PROGEDE dans les zones Sud et Est dans le domaine de l'énergie domestique et du biocarburant.	<i>Réalisée</i>	Ce sont ces résultats qui ont aidé de procéder à l'étude de la situation de référence sur la diversité biologique et bilan carbone	
Projets PNUD/FEM Programme Jatropha	Au Mali, au Burkina Faso et dans une certaine mesure au Niger, les programmes axés sur l'agrocarburant provenant du <i>Jatropha curcas</i> sont entrain d'être développés et exécutés à travers les projets PNUD-FEM. Au niveau régional, les bonnes pratiques relatives au Jatropha seront développées à travers le Secrétariat de l'Union Economique et Monétaire Ouest-Africaine (UEMOA).	Organiser des visites d'échanges.	<i>Non réalisée</i>	cf jatroha	
Kinomé	Kinomé co-finance le présent projet, dont la contribution vise à aider à formuler un financement innovant pour le développement du modèle Ecovillage. Il sera invité à devenir membre du Comité de Pilotage du Projet. Kinomé est une entreprise sociale spécialisée dans la valorisation des arbres et des forêts en vue de lutter contre la déforestation et encourager les initiatives locales consistant à planter des arbres. En 2009, Kinomé a créé le Mouvement Trees and Life qui fait le lien entre les projets de reforestation communautaire et de protection des forêts à travers le monde	Voir lettre de cofinancement	<i>Non réalisée</i>		

Partenaires Cofinanciers / Partenaires techniques	Rappel de la collaboration retenue avec les partenaires	Actions envisagées pour 2013	Niveau de mise en œuvre	Observations	
	afin d'améliorer les conditions de vie locales et d'atténuer le changement climatique. Kinomé apportera son expertise en matière de paiement des services environnementaux, en mettant notamment l'accent sur le développement des projets carbone. Il a fait preuve d'une capacité remarquable à mobiliser des financements et des partenaires du secteur privé, qui contribuent à améliorer les conditions de vie, promouvoir la biodiversité et combattre le changement climatique. Le projet invitera Kinomé aux réunions stratégiques sur ces sujets.				
Pro-Natura International	Pro-Natura International est une ONG (l'une des premières ONG environnementales du Sud établie après le Sommet de Rio – d'origine brésilienne). Cette organisation apporte son cofinancement au projet pour l'expérimentation de la technologie Biochar et sera invitée à rejoindre le Comité de Pilotage du Projet. Il vise à promouvoir ladite technologie dans les Ecovillages en vue de lutter contre la pauvreté et le changement climatique. Le projet va mener une expérimentation de Biochar conjointement avec ProNatura International dans la Région de la Vallée du Fleuve Sénégal.	Voir lettre de co financement	<b>Non réalisée</b>	Pronatura n'existe plus remplacé par une nouvelle société	
GREEN SENEGAL	GREEN-SENEGAL est une ONG Sénégalaise dont la mission est de contribuer à améliorer la sécurité alimentaire en milieu rural à travers la promotion de l'agriculture durable et la préservation des ressources naturelles. Conformément à ses missions, GREEN SENEGAL appuiera le	<p>Installer une parcelle maraîchère de 5 ha utilisant le goutte à goutte ;</p> <p>Réaliser des fosses compostières</p>	<p><b>ECR</b></p> <p><b>Non réalisée</b></p>	le partenariat avec green a été enclenché mais il y a un problème de suivi	

Partenaires Cofinanciers / Partenaires techniques	Rappel de la collaboration retenue avec les partenaires	Actions envisagées pour 2013	Niveau de mise en œuvre	Observations
	projet à travers l'amélioration de la fertilité des sols, la gestion durable des forêts, le renforcement de capacité au niveau local, et la formation aux nouvelles techniques de production agricole et/ou sylvicole notamment à travers l'introduction du système d'irrigation goutte à goutte.	Appuyer les actions d'enrichissement champêtre ;	<i>Non réalisée</i>	
		Fournir des semences améliorées pour l'intensification agricole ;	<i>Réalisée</i>	
		Appuyer la réalisation de trois entreprises sociales (Mbackombel, Lompoul, Ndick)	<i>Non réalisée</i>	
		Renforecre les capacités des acteurs.	<i>Non réalisée</i>	
Programme de travail de ENDA Energie	L'ONG ENDA Energie sera associée dans le cadre du Résultat 3. ENDA apportera son appui au projet pour le développement des capacités villageoises et la formation sur les technologies d'énergies renouvelables et d'exploitation énergétique durable.	Capitaliser et vulgariser les acquis de ENDA Energie en matière d'énergie renouvelable		le partenariat avec INBAR est en veille car le Sénégal n'a pas payé sa redevance de 2012
INBAR	Le Réseau International pour le Bambou et le Rotin (INBAR) est un organe étatique multilatéral créé en 1994 par le Fonds International de Développement Agricole (FIDA). Il a pour mission la promotion et la conservation du bambou et du rotin à travers le monde. Il comprend 35 Etats membres, dont 15 en Afrique mais seulement un (Bénin) en Afrique de l'Ouest. Le bambou étant très prisé et menacé au Sénégal, le gouvernement (à travers le MEBRLAP) a décidé de rejoindre le réseau INBAR.	Suite au versement de la cotisation du Sénégal, diligenter ;	<i>Non réalisée</i>	
		L'obtention d'une autorisation d'introduction de semences permettant à INBAR de fournir les semences de bambou ;	<i>Non réalisée</i>	
		Elaborer et mettre en œuvre un programme Bambou.	<i>Réalisée</i>	

Partenaires Cofinanciers / Partenaires techniques	Rappel de la collaboration retenue avec les partenaires	Actions envisagées pour 2013	Niveau de mise en œuvre	Observations
Echoway	L'ONG Echoway assure la promotion de la solidarité par le biais de l'écotourisme dans le monde. Elle appuiera les initiatives locales d'écotourisme dans les Ecovillages retenus.	Actions à identifier après la mise en place des sites écotouristiques.	<i>Non réalisée</i>	absence de contact lié aux intérêts non satisfaits de Kinomé
			<i>Non réalisée</i>	
REMEDE (Réseau d'Epargnes Mutuelles et de Microcrédits pour le Développement de l'Environnement) et les fonds SEM (Microcrédits des Ecovillages du Sénégal).	Le micro-financement est un levier puissant pour le développement du modèle Ecovillage. Le projet collaborera avec REMEDE à travers la création conjointe d'agences REMEDE dans les EV sélectionnés afin de stimuler l'économie locale, notamment les activités génératrices de revenus promues par le projet. Les fonds SEM travaillent avec GENSEN et vont également collaborer dans ce domaine, à travers un important cofinancement sous forme de micro-prêts. Ils cofinancent le projet en partenariat avec SEM FUND. Ils seront invités à faire partie du Comité de Pilotage du Projet.	Diligenter le fonctionnement du REMEDE.	<i>Réalisée</i>	le partenariat allant dans le sens de permettre aux populations d'avoir des micro crédits est en cours. Il en est de même pour la réduction de la facture numérique
		Financer 30 microprojets d'AGR ;	<i>ECR</i>	
		Introduire des foyers améliorés ;	<i>Réalisée</i>	
		Réaliser des boutiques énergies ;	<i>Non réalisée</i>	
		Réaliser cinq cybercases.	<i>ECR</i>	

Partenaires Cofinanciers / Partenaires techniques	Rappel de la collaboration retenue avec les partenaires	Actions envisagées pour 2013	Niveau de mise en œuvre	Observations
Programmes de conservation en cours de mise en œuvre dans le PNOD, le PNNK, Ferlo, le Delta du Saloum et les Niayes - Wula Nafaa	Plusieurs initiatives viendront en complément aux principales activités à mener dans le cadre de la Composante 2. La Coordination Nationale, ainsi que l'équipe opérationnelle sur le terrain, collaboreront pour la gestion des ressources naturelles et la conservation et le suivi de la biodiversité dans ces éco-régions. Dès le démarrage, l'unité de direction du projet va enquêter de nouveau sur les projets en cours et entrer en contact avec eux (voir par ex. les listes dans les Rapports Techniques PPG) dans le but de renouveler ou d'établir des partenariats et de coordonner les activités.	Elaborer et mettre en œuvre un protocole d'accord avec Wula Nafaa, le PAFA et le PAPIL.	<i>Non réalisée</i>	
Programme des petites subventions du FEM au Sénégal	Le Programme des petites subventions du FEM a financé de nombreux projets en synergie avec les Ecovillages, en particulier le développement communautaire et les activités de génération de revenus liés aux ressources naturelles. Dès le démarrage, l'unité de direction du projet va enquêter de nouveau sur les projets en cours et entrer en contact avec eux dans le but de renouveler ou d'établir des partenariats et de coordonner les activités.	Cf protocole tripartite ANEV/ PMF/FEM / PGIES	<i>Non réalisée</i>	
Programme National de biogaz domestique	Promouvoir l'utilisation des biodigesteurs et l'utilisation des biodigestats	Réaliser 200 biodigesteurs ;	<i>Réalisée</i>	le partenariat avec le PNB se déroule bien
		Former les acteurs dans l'utilisation du biodigestat ;	<i>Réalisée</i>	

Partenaires Cofinanciers / Partenaires techniques	Rappel de la collaboration retenue avec les partenaires	Actions envisagées pour 2013	Niveau de mise en œuvre	Observations	
		Suivre les résultats de l'utilisation du biodigestat.	<i>Réalisée</i>		
Initiatives d'adaptation au changement climatique au Sénégal	Les projets d'adaptation au Sénégal pourraient bénéficier d'un financement plus substantiel dans les années à venir (quelques projets existent déjà). Il serait particulièrement important de recourir à eux, au cas où leurs thématiques et positions géographiques se recoupent avec ceux du projet (énergies renouvelables, conservation de la biodiversité dans un régime climatique plus variable).	Elaborer et mettre en œuvre un protocole d'accord avec le CSE ;	<i>Non réalisée</i>	le protocole avec le CSE n'est pas encore fait mais des contacts et un partenariat informel est en cours. La participation dans les fora internationaux permet de faire un plaidoyer de l'initiative EV	
		Développer un plaidoyer sur l'initiative écovillages lors de rencontres internationales sur les CC et CDB ;	<i>Réalisée</i>		
Programme stratégique du FEM pour l'Afrique de l'Ouest SPWA (BD+CC)	La collaboration et les synergies en rapport avec les thèmes de la biodiversité et de l'atténuation du changement climatique seront recherchées à travers l'unité régionale du PNUD-FEM.	Développer le partenariat pour le financement du programme national des écovillages.	<i>Non réalisée</i>		
<p><b>Sur un ensemble de 22 protocoles en 2013 seul 11 ont fait l'objet de démarrage soit 50%. Parmi les 11, 7 ont eu une mise en œuvre satisfaisante contre 4 où la mise en œuvre est timide. Les raisons expliquant la non mise en œuvre de la moitié des protocoles sont essentiellement le manque de suivi, l'absence de contact et le retrait de facto de certains partenaires notamment Kinomé et Ecoway qui parce que les EV ne leur permettent pas d'accéder aux consultations internationales ont préféré aller ailleurs</b></p>					